



# Animateurs scouts et alcool

S'approprier et faire vivre la position  
du mouvement en matière d'alcool





© Les Scouts ASBL

Éditeur responsable : Benjamin Visée

Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - Belgique

02.508.12.00 - lesscouts@lesscouts.be

5<sup>e</sup> édition : décembre 2023

**[www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be)**

# Sommaire

<b>1. Conseils et informations pour le formateur</b>	<b>4</b>
Alcool et société	4
Engagement et responsabilité de l'animateur	4
Quelques conseils pour être en communication	5
Former sur un sujet sensible	5
Questions fréquentes	6
<b>2. Des animations pour réfléchir sa consommation d'alcool</b>	<b>7</b>
Un conseil d'unité pour découvrir la position	7
Un outil et des conseils pour une réflexion plus en profondeur	8
Un questionnaire individuel pour faire le point	9
<b>3. Des animations à vivre</b>	<b>10</b>
<b>4. Charte d'unité concernant la consommation d'alcool dans l'unité</b>	<b>30</b>
<b>5. Consommation problématique d'alcool : intervenir et sanctionner</b>	<b>33</b>
Ton rôle et tes responsabilités	33
Le cadre dans lequel on évolue	34
Proposition de trame d'intervention	34
Une opportunité à saisir	39

## ENJEUX

- S'approprier la position de la fédération ;
- éduquer et faire réfléchir à la place de l'alcool dans la société, dans nos sections, dans l'unité, dans nos soirées ;
- prendre une position commune en conseil d'unité dans le cadre fixé par la position de la fédération ;
- entamer un dialogue suite à une consommation problématique et construire une sanction appropriée.

Ce cahier est à destination des équipes d'unité et des cadres fédéraux qui veulent aborder la question de l'alcool avec des animateurs. Un cahier similaire existe à destination des animateurs Éclaireurs et Pionniers qui souhaitent aborder la question de l'alcool avec leurs scouts (éclaireurs et pionniers) : *Éclaireurs, pionniers et alcool*.

Tu trouveras en téléchargement sur le site [lesscouts.be](http://lesscouts.be) l'ensemble des documents utiles : position du mouvement, dossier du *Ça se discute* sur le sujet, etc.

Téléchargeable sur  
[www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be)



# 1 Conseils et infos pour le formateur

Dans cette première partie du cahier, tu trouveras un ensemble d'informations pertinentes à lire, relire et à s'appropriier avant d'aborder le sujet de l'alcool avec des jeunes. Un sujet pas facile, mais crucial dans nos unités... Un sujet pas facile, mais indispensable dans notre société...

## Alcool et société

De tout temps et dans toutes les civilisations, les drogues ont existé. En Europe, nous vivons, actuellement, dans une société où l'alcool est omniprésent. La consommation d'alcool n'est pas considérée comme "anormale" ou "pathologique". Bien au contraire, c'est parfois celui qui ne boit pas qui est "regardé de travers".

Le scoutisme est dans la société et ne fait donc pas exception... Discuter de ce sujet en conseil d'unité s'inscrit dans le rôle d'éducation que se fixe le scoutisme.

## Engagement et responsabilité de l'animateur

L'Engagement d'animateur implique certaines responsabilités. Et c'est parce qu'il y a cet Engagement, qui implique des responsabilités, qu'on n'est plus complètement "libre" de sa consommation. Interroger les animateurs sur leurs motivations « *Pourquoi suis-je devenu animateur, c'est quoi être animateur ?* », c'est leur permettre de réfléchir au sens qu'ils donnent à leur Engagement. Les motivations peuvent être diverses, empreintes des valeurs du mouvement. Mais si la seule motivation est de boire le soir avec les copains, il est de ta responsabilité de faire réfléchir l'animateur, de l'inviter à se poser la question de ce qu'il fait là, comme animateur scout !

Cet Engagement d'animateur est formalisé par la *Parole de l'animateur* d'une part et l'Engagement par rapport au *Code qualité de l'animation* d'autre part. Il est de la responsabilité de l'équipe d'unité d'animer, de faire vivre ces engagements régulièrement et avec tout nouvel animateur.

Quand on fait le choix de devenir animateur, on prend le tout, les avantages avec les inconvénients, les droits avec les devoirs ! On n'est pas au marché à se servir à l'étalage de ce qui nous plaît : « *Jouer avec les enfants ?*



*Ok... Respecter des règles ? Hmm ! Seulement celles qui ne me dérangent pas ! Et donc je bois ce que je veux, comme je veux et quand je veux !* ».

Il est important de reconnaître que boire un verre (ou plusieurs) peut constituer un réel plaisir. Ce plaisir n'est pas à nier, mais à replacer dans un contexte. En animation, l'animateur, indépendamment de ses envies, se doit de renoncer en partie à ce plaisir parce qu'il exerce une responsabilité. Il faut reconnaître cette difficulté pour pouvoir en parler.

De plus, il est important que l'animateur prenne conscience qu'au-delà de deux verres, il y a déjà altération des réactions et des perceptions. On n'est donc déjà plus tout à fait en état d'animer, d'assumer pleinement des responsabilités, d'agir efficacement en cas de problèmes. En tant que modèle pour leurs scouts, les animateurs se doivent de porter les valeurs en lien avec leur responsabilité.

## Quelques grands principes

1. Chacun perçoit **subjectivement** la réalité, en fonction de ses expériences, de sa personnalité et du contexte.
2. Chaque comportement a une raison d'être, comble un **besoin** de l'individu.
3. Le comportement n'est pas l'**identité**.
4. Chacun a en lui le **potentiel** pour évoluer.
5. Tout **échec** est source d'**apprentissage**.

Ces quelques principes te permettront d'adopter un mode de communication respectueux de l'autre, non jugeant et permettant un débat serein et vrai. Parler, c'est se dévoiler, c'est prendre le risque du regard de l'autre sur soi, le risque d'être d'un avis différent, c'est se montrer avec certaines faiblesses, certaines difficultés. Il est donc important de veiller à ce que chacun se sente pleinement en confiance.

Certains de ces principes pourraient être partagés avec le groupe... Qu'en penses-tu ?

### Pour aller plus loin

*Les secrets de la communication* de Richard Bandler et John Grinder - J'ai lu/coll. Bienêtre 2011.

## Former sur un sujet sensible

L'alcool n'est pas un sujet facile à aborder avec des jeunes. Mais l'enjeu est tel que ce serait dommage de ne pas s'y risquer...

Quelques éléments pour s'aider à être prêt :

- **Être à l'aise sur le sujet** : pour cela, pas de doute, il faut en avoir discuté, s'être soi-même remis en question, y avoir réfléchi personnellement, en participant à un relai sur l'alcool, en lisant les articles de nos revues, la position du mouvement et ce document introductif, en échangeant en équipe d'unité ou avec d'autres équipes d'unité sur le sujet.
- **Être à l'aise par rapport à sa propre consommation** : il vaut mieux, avant d'animer ce genre de module, être au clair par rapport à sa propre consommation. Dans la discussion, il sera parfois nécessaire de parler de soi. Autant y être préparé ! Et si l'affirmation « *ne me dis pas que t'as jamais été bourré, j'te croirais pas...* » arrive sur la table, il peut être utile de resituer la consommation dans son contexte : où et quand on l'a fait et avec quelles précautions. Mais aussi d'expliquer qu'on n'est pas ici pour juger de toute consommation, mais informer sur le cadre de la consommation d'alcool dans le contexte scout. « *Et ce n'est pas parce que moi, formateur, j'ai fait des erreurs que ça vous autorise à les commettre aussi... avec mon accord ou les yeux fermés !* »

## Et donc à éviter...

Suite à de nombreuses études menées par des organismes spécialisés en éducation à la santé et en prévention des assuétudes, il est apparu qu'il valait mieux éviter les stratégies suivantes, qui s'avèrent peu efficaces dans le domaine de la prévention en général et auprès des jeunes en particulier.

- Une approche informative, neutre, centrée exclusivement sur le produit a plutôt un effet négatif (ex. : analyse de chaque produit et de leurs effets, discussion autour de « *une bière, c'est quand même mieux qu'un joint* », etc.).
- L'utilisation de la peur comme outil de prévention. Une action de prévention qui dénonce les effets nocifs sur l'organisme de la consommation d'alcool est inefficace auprès des jeunes. Inutile donc d'envisager des affiches montrant une cirrhose en gros plan.
- Un discours moralisateur, le jugement, la stigmatisation du produit : « *l'alcool, c'est pas bien !* ». Pendant les activités émergeront les représentations des animateurs. Ces représentations sont les leurs et il est important qu'ils puissent mettre leurs mots sur les choses, sans être coincés, jugés ou influencés par ce qu'on aurait envie de leur faire dire, ce qu'il est "politiquement correct" de dire ou ce que les "spécialistes" en disent.

Pas de diabolisation donc, mais une éducation, une discussion, une réflexion, une analyse des différents contextes, une conscientisation des responsabilités et une appropriation du cadre fixé par la fédération.

- **Donner son avis** : le formateur ne doit pas hésiter à expliquer sa position, son avis, à s'affirmer. Il offrira ainsi un espace d'expression et de travail pour avancer, dans un cadre clair.
- **Être garant d'un cadre** : aborder le sujet de l'alcool, c'est obliger chacun à se poser des questions, pour aider à définir le cadre dans lequel le scoutisme évolue, pour aider les animateurs à situer leur responsabilité d'éducateur. L'équipe d'unité est garante du scoutisme au niveau local et donc aussi du cadre de la consommation d'alcool au sein de l'unité.
- **S'adapter aux réactions de chacun** : l'alcool est un sujet sensible, qui peut être difficile pour certains, touchant de près l'affectif et faisant vaciller certaines certitudes. Quand on aborde ce genre de sujet, on peut recevoir en retour une certaine dose d'agressivité, des rires, des moqueries, ou une absence totale d'Engagement dans l'animation (endormissement...). Il ne s'agit absolument pas d'agression personnelle. C'est le sujet qui crée ce genre de comportements.
- **Reconnaître le plaisir lié à la consommation d'alcool** : on n'est pas là pour diaboliser le produit. C'est vrai que boire quelques verres ensemble, c'est agréable, sinon on ne boirait pas. Oui, l'alcool a un effet désinhibiteur et euphorisant.

En tant que formateurs, nous ne sommes pas là pour émettre un jugement sur telle ou telle boisson alcoolisée, mais pour rappeler qu'une consommation excessive de ces produits, qui altèrent le comportement, n'est pas compatible avec les responsabilités d'animateur.

## Questions fréquentes

### Qu'en est-il du Bob ?

L'argument est souvent avancé « *oui, mais on a un Bob* ». Avoir un Bob, c'est bien... pour la route et la conduite ; ce qui ne recouvre évidemment pas la même réalité, la même responsabilité qu'être animateur. En animation, les animateurs doivent tous être en situation de réagir, à tout moment. Si le Bob est malade, que fait-on pour conduire un enfant à l'hôpital ?

De plus, le Bob "institutionnalise" la guindaille, on a un Bob, on peut boire !

Bref, ça ne tient pas la route.

### Qu'en est-il de la cigarette ?

La cigarette n'est pas un produit psychotrope en tant que tel puisque dans un premier temps, elle ne provoque pas un réel état d'ivresse, une réelle altération de l'état de conscience. Mais dans le cadre de la *Loi* scout, nous invitons chacun à réfléchir à sa consommation : « *Le scout respecte son corps et développe son esprit* ». De plus, il peut être utile de réfléchir à la question, notamment des pauses cigarette, en termes de dynamique du groupe (temps, isolement...).

Pour information, l'âge légal pour acheter des cigarettes est de 18 ans. Et le tabac est interdit dans les lieux fermés, accessibles au public.

### Et le cannabis ?

Le joint reste illégal : la détention et la consommation de cannabis ne sont pas dépenalisées, contrairement à ce que pensent beaucoup. La loi n'a absolument pas changé. Seule la directive du 25 janvier 2005 considère que la détention par un majeur de cannabis pour un usage personnel (maximum 3 grammes) doit constituer le degré le plus bas de la politique de poursuites, « *sauf trouble à l'ordre public qui recouvre notamment la détention ostentatoire dans un lieu public ou lors de circonstances aggravantes comme la consommation en présence de mineurs* ».

Les animateurs sont des majeurs, et en présence de mineurs, la consommation de cannabis reste illégale. Le cannabis n'est pas l'objet de cette animation, même si la plupart des animations proposées peuvent se vivre de manière globale autour des psychotropes et pas uniquement autour de l'alcool, si cela correspond à une réalité dans le groupe.

### Des ressources sur le tabac et autres addictions :

- La position fédérale sur le tabac et les produits dérivés du tabac;
- *Addict'Awka*, un jeu pour aborder le tabac, le cannabis, l'alcool ou le numérique;
- Une fiche pour définir des règles pour le groupe, aménager un espace fumeurs et des visuels pour cendriers.

## Une question de contexte

Cette proposition d'animation s'inscrit bien dans le contexte d'une réflexion globale, individuelle et collective sur la consommation d'alcool. Dans la position, deux contextes scouts ont été identifiés : en situation ou pas de responsabilité vis-à-vis des jeunes, avec une position du mouvement spécifiée pour chacun de ces contextes. Il est évident que de nombreux autres contextes, non scouts, existent et que la consommation d'alcool n'est pas une exclusivité du mouvement. Dans ces autres contextes, nous invitons chacun à avoir une consommation gérée ou modérée. La modération étant le fait de boire sans (se) créer de problèmes.

# 2 Des animations pour réfléchir à sa consommation d'alcool

Dans cette deuxième partie du cahier, tu trouveras une proposition de conseil d'unité à vivre pour s'appropriier la position du mouvement en termes de consommation d'alcool. Les idées d'animations à vivre se trouvent dans la troisième partie du cahier.

## Un conseil d'unité pour découvrir la position

### 1. Introduction

Afficher le logo *Ma responsabilité... j'y réfléchis* (annexe disponible sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be)), proposer à chaque animateur d'écrire 2 mots/phrases que cela évoque pour lui et de les partager en grand groupe.

### 2. Découverte de la position et appropriation de son contenu

- Lecture collective de l'introduction de la position (jusqu'au premier titre : *Les Scouts, l'alcool et la société*). Cette introduction permet de situer la problématique de la consommation (alcool et autres psychotropes) dans un contexte scout, en faisant des liens avec notre *Ambition éducatrice* et la *Loi* scout.
- Lecture collective de la partie : *Les Scouts, l'alcool et la société*. Cette deuxième partie de la position nous situe dans la société, mais pas dans n'importe laquelle : dans la société belge d'aujourd'hui, avec sa culture, ses habitudes, ses tabous... Cette deuxième partie se termine par une position claire sur deux sujets : la publicité et les produits ciblant les jeunes. Nous n'hésiterons pas à nous associer à d'autres acteurs de la société pour défendre notre position sur ces deux points.
- Lecture en sous-groupe des trois parties suivantes du texte :
  - les enfants et adolescents qui nous sont confiés ;
  - les adultes du mouvement ;
  - la vente d'alcool.

### Objectif du conseil d'unité

- S'approprier la position du mouvement.

### En pratique

- Un conseil d'unité de 1h – 1h30.
- Prévois des copies du texte *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes* et du dossier *Alcool, ma responsabilité, j'y réfléchis*. Tu trouveras ces 2 documents en annexes.

Téléchargeable sur  
[www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be)



Chaque sous-groupe découvre une des parties puis :

- réalise une affiche qui en synthétise le contenu ;
- prépare une synthèse dynamique pour présenter l'affiche et son contenu au groupe en 3 minutes top chrono ;
- formule une question/interpellation à discuter en grand groupe.
- En 3 minutes chrono, présentation de chaque affiche par le sous-groupe puis discussion sur la question/interpellation choisie par le sous-groupe (veiller à limiter le temps de discussion sur chaque question, par exemple à 10 minutes, pour s'assurer d'avoir suffisamment de temps pour parcourir l'ensemble de la note).
- Lecture collective de la fin du document.

Il est important de prendre le temps nécessaire pour découvrir la fin du texte. Celle-ci insiste sur le soutien mis en place, mais aussi sur les sanctions possibles.

Il est important que **chaque** animateur ait pris connaissance du contenu de cette position. Cette position est associée à un soutien pour chacun, mais aussi à des responsabilités...

### 3. Retour sur soi

Réponses individuelles à 4 questions :

Quelles sont les conséquences de cette position :

- pour moi ?
- Pour mon staff ?
- Pour ma section ?
- Pour mon unité ?

Si certains le souhaitent, l'un ou l'autre élément peut être partagé.

Durant ce conseil d'unité, certains faits ou problèmes liés à la consommation dont tu n'avais pas pleinement conscience, pourraient être découverts. Nous te proposons, dans ce cas, de signaler au groupe qu'il sera nécessaire de revenir sur ces problèmes puis de poursuivre la réflexion lors de prochaines rencontres avec les animations proposées dans la suite de ce cahier.

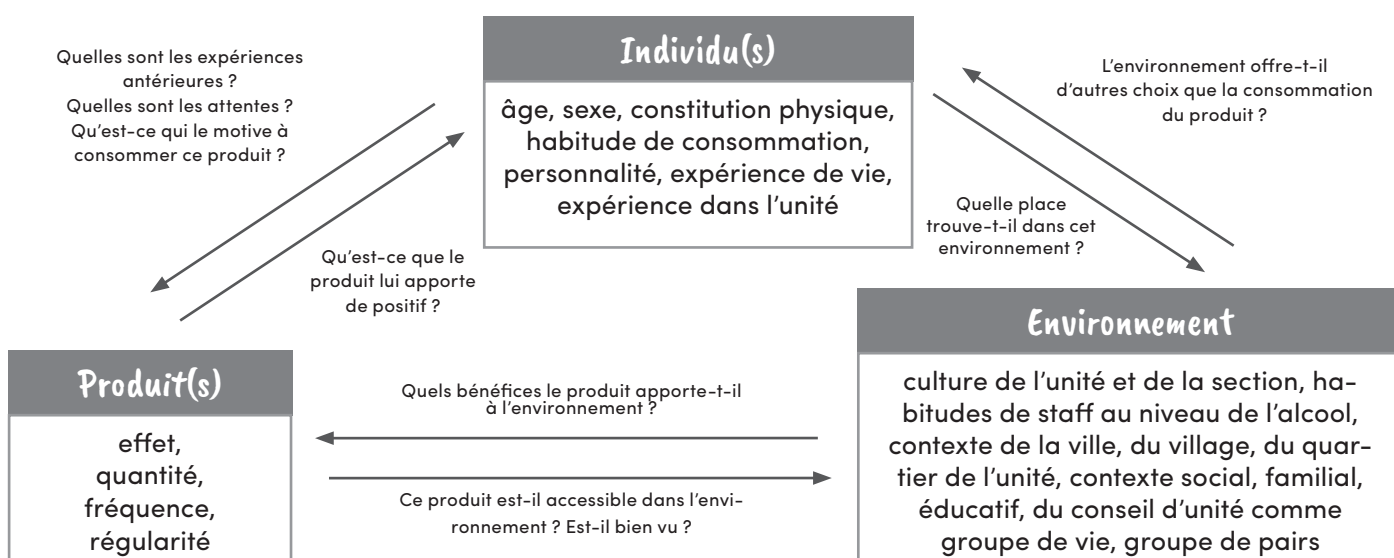
## Un outil et des conseils pour une réflexion plus en profondeur

Cette proposition d'animation est à vivre en conseil d'unité pour s'approprier la position fédérale *Les Scouts se positionnent par rapport à l'alcool et aux produits psychotropes*. Elle permettra de communiquer cette position au sein de l'unité en plus d'inviter ses membres à réfléchir, personnellement et collectivement, aux habitudes de consommation d'alcool et de produits psychotropes.

### Produit(s) – individu(s) – environnement

La problématique de la consommation d'alcool est un phénomène global où se noue l'interaction de trois facteurs : le **produit** (et son utilisation), l'**individu** (et sa personnalité) et l'**environnement** (et son contexte).

Les interactions entre ces trois pôles caractérisent la consommation et peuvent permettre d'analyser si elle est problématique ou non. Parmi les animations proposées, certaines sont plus centrées sur l'environnement, l'individu ou le produit, mais toutes les animations proposées permettent d'avancer, de se situer, d'évoluer de manière globale pour réfléchir à la consommation.





## Un questionnaire individuel pour faire le point (annexe 3)

Objectif : réfléchir à sa consommation, chez Les Scouts et en dehors.

Avant de vivre cette activité, il est utile d'expliquer aux animateurs pourquoi un travail autour de la consommation d'alcool au sein de l'unité et du mouvement a son sens. Les quelques pages introductives de ce cahier devraient te permettre d'amener le sujet sans grande difficulté.

Ensuite, à toi d'introduire cette activité en expliquant aux animateurs l'objectif de ce questionnaire. Il s'agit de faire le point individuellement et personnellement sur sa consommation d'alcool (dans l'animation ou en dehors).

Ce questionnaire a pour objectif de laisser un temps à

chacun pour réfléchir à sa situation, pour entrer doucement dans l'animation et pour se mettre en réflexion.

Le questionnaire est strictement personnel. En aucun cas, il n'y aura de partage sur le questionnaire. Il peut soit être détruit directement après les discussions sur l'alcool, soit être mis de côté par chacun. Ce questionnaire n'est pas proposé pour permettre de juger ou de comparer, mais simplement pour offrir la possibilité à chacun de réfléchir pour lui-même, sans contrainte.

Pour que tout se déroule dans une ambiance agréable, il peut être utile de soigner l'espace (musique douce, endroit confortable, calme...).

# 3 Des animations à vivre

Les différentes animations proposées ont été classées en différentes thématiques. Nous te proposons de choisir les animations les plus pertinentes en fonction de la réalité de ton groupe, de l'équilibre entre activités plus réflexives et activités plus dynamiques, de vos affinités avec l'une ou l'autre manière d'aborder les choses.

**Nombre de participants** : pour chaque animation, la taille idéale du groupe est précisée : ensemble du conseil d'unité, groupe d'une quinzaine ou d'une dizaine de personnes. Il est important que certaines animations soient vécues par l'ensemble du conseil d'unité pour que chaque membre ait entendu les mêmes choses et ait participé aux mêmes réflexions. Toutefois, certaines animations seraient beaucoup trop longues à vivre tous ensemble et perdraient de leur efficacité. Il est utile de réfléchir afin de varier la composition des groupes d'une activité à l'autre et de mélanger les staffs lorsque c'est opportun.

**Objectif** : s'informer, débattre, échanger, se remettre en question collectivement.

- **Thème 1 : alcool, scoutisme et société**  
La société nous interpelle à propos de l'alcool.
- **Thème 2 : nos représentations sur l'alcool**  
Derrière le mot "alcool", des représentations, des images, des significations, des contextes différents... parlons-en !

- **Thème 3 : bien-être, consommation et alternatives**  
Qu'est-ce que je recherche en consommant ? Détente, plaisir, appartenance, bien-être... Est-ce la seule façon d'éprouver ces sentiments ?
- **Thème 4 : un groupe d'individus, un individu dans un groupe**  
Comment trouver l'équilibre entre groupe et individu, entre envie d'appartenance et différenciation, entre envie de reconnaissance et réalisation de ses propres désirs ?
- **Thème 5 : les effets physiques de l'alcool**  
Diminution du champ de vision ? Baisse des réflexes ? Des animations actives pour prendre conscience des effets physiques de l'alcool.
- **Thème 6 : l'alcool, un produit**  
Vérités et contre-vérités. Pour en savoir plus sur l'alcool...

# Sommaire des fiches animation

## **Thème 1 : Alcool, scoutisme et société**

Animation 1 : La presse en parle 12

## **Thème 2 : Nos représentations sur l'alcool**

Animation 2 : La carte mentale 13

Animation 3 : Le partage des convictions 14

Animation 4 : Des situations de consommation 15

## **Thème 3 : Bien-être, consommation et alternatives**

Animation 5 : Situations-réactions 16

Animation 6 : Photo-expression 17

Animation 7 : Table des produits 18

Animation 8 : Une intention positive 19

## **Thème 4 : Un groupe d'individus, un individu dans un groupe**

Animation 9 : Le jeu de la cacahouète 21

Animation 10 : Différenciation et appartenance 23

Animation 11 : D'accord, pas d'accord 24

Animation 12 : Débattons... Question d'équilibre 26

## **Thème 5 : Les effets physiques de l'alcool**

Animation 13 : Des effets à ressentir 27

## **Thème 6 : L'alcool, un produit**

Animation 14 : Vrai ou faux ? 28



# Animation 1

## Alcool, scoutisme et société

### La presse en parle



#### Temps

30-40 minutes



#### Public

Sous-groupes de 3 ou 4 personnes

En grand groupe pour la mise en commun



#### Matériel

- Revue de presse (annexe 7)
- Post-it de différentes couleurs



#### Objectif

Prendre conscience de l'image de la consommation d'alcool chez les scouts véhiculée dans la société.



#### Dispositif

Les animateurs reçoivent un article de presse par petit groupe. Ils le lisent et réagissent en indiquant :

- sur un post-it vert, un élément qui les a touchés, marqués, interpellés ;
- sur un post-it rouge, un élément non apprécié, peu aimé ;
- sur un post-it orange, leurs réactions en tant qu'éventuels parents face à cet article. (Idée bonus : attribuer quelques rôles différents. Quelles réactions en tant que : parents, riverains, responsables communaux, M./Mme Tout-le-Monde, etc.).

Quand il a terminé, chaque groupe vient coller ses post-its sur un panneau (en trois colonnes : une pour les verts, une pour les orange, une pour les rouges). On en discute brièvement, colonne par colonne, chacun peut s'exprimer comme il l'entend.

## Commentaires pour le formateur

Cette activité permet aux animateurs de prendre conscience que leur consommation d'alcool est perçue, jugée, répercutée dans la société, par les parents, les voisins du local, les voisins du camp et même par M. ou Mme Tout-le-Monde...

Un effet peut être simplement présenté. L'**effet de halo**, ou l'**effet de notoriété** sont l'interprétation et la perception sélective d'informations allant dans le sens d'une première impression que l'on cherche à confirmer : « *On ne voit plus alors que ce que l'on veut bien voir* ». Une caractéristique jugée positive à propos d'une personne ou d'une collectivité a tendance à rendre plus positives les autres caractéristiques de cette personne, même sans les connaître (et inversement pour une caractéristique négative – on parle alors d'**effet de Horn**).

À notre échelle, il est donc important de rendre positive l'image véhiculée par Les Scouts en donnant une première impression positive aux personnes qui nous croisent, tant sur la consommation d'alcool que sur le reste de ses activités.



## Animation 2

# Nos représentations sur l'alcool

## La carte mentale



### Temps

20 minutes



### Public

En groupe de maximum 15 personnes  
avec un formateur



### Matériel

- Une grande affiche



### Objectif

Faire émerger les représentations initiales au sujet de l'alcool.

Faire émerger d'éventuelles questions.



### Dispositif

Le mot "ALCOOL" est écrit, en grand, sur une affiche.

Chaque animateur, l'un après l'autre, vient écrire un mot que le thème évoqué suscite en lui. En fonction de la taille du groupe, plusieurs passages sont possibles.

Chacun est encouragé, par la suite, à expliciter son choix.

Attention : il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Chacun doit y aller de ses propres représentations – le plus sincèrement possible – sans "tronquer" l'exercice en cherchant à mettre de belles réponses.

## Commentaires pour le formateur

Faire émerger les représentations initiales des animateurs te permet (en tant que formateur) de te rendre compte de leurs connaissances, de leurs questions, de leurs intérêts, de leurs ressentis ou de leurs vécus par rapport à ce sujet.

Ces représentations sont le vrai point de départ de la réflexion. Le fait d'explicitier son choix permet d'établir des comparaisons entre les arguments ou points de vue des animateurs.

En fin d'animation, il sera nécessaire de revenir à ces premières représentations pour les comparer aux nouvelles conceptions qui feront suite aux animations vécues et réflexions partagées.



# Animation 3

## Nos représentations sur l'alcool

### Le partage des convictions



#### Temps

30 minutes



#### Public

En sous-groupes de 3 à 4 personnes

En grand groupe pour la mise en commun



#### Matériel

- Des feuilles de couleurs différentes



#### Objectif

Prendre conscience que nos convictions ne sont pas toujours des vérités.

Prendre conscience de l'importance de vérifier la pertinence de ses sources.

Aborder les représentations initiales de manière neutre sans évoquer de faits concrets.



#### Dispositif

Chaque sous-groupe reçoit feuilles de couleurs différentes. Il leur est demandé de se mettre d'accord pour noter sur chacune des feuilles :

- trois idées reçues qui courent autour de l'alcool et de sa consommation, mais dont ils savent qu'ils sont faux concernant l'alcool : INTOX ;
- trois informations dont ils savent qu'elles sont vraies concernant l'alcool et sa consommation : INFO ;
- et éventuellement un maximum de trois informations sur lesquelles ils ne sont pas d'accord au sein du sous-groupe : INFO ou INTOX.

Les feuilles des différents groupes sont placées face à tout le monde et réparties en INFO – INTOX – INFO ou INTOX.

L'animateur repère les accords et les désaccords entre les groupes.

La mise en commun peut être alimentée par différentes questions :

- Comment sais-tu cela ?
- Qu'est-ce que cela veut dire pour toi ?
- Qu'est-ce qui te fait dire cela ?
- Et toi, es-tu du même avis ?

## Commentaires pour le formateur

Il sera peut-être nécessaire de prendre le temps de valider/vérifier certaines informations via d'autres sources.

Une connexion internet peut être utile... Le site d'Infor-Drogue te donne pas mal d'informations sur infordrogues.be.



## Animation 4

# Nos représentations sur l'alcool

## Des situations de consommation



### Temps

5 minutes pour le dessin  
20 minutes pour la discussion



### Public

Par groupes d'une dizaine de personnes avec un formateur



### Matériel

- Des feuilles blanches et de quoi dessiner



### Objectif

Dans une situation de consommation, être capable d'identifier le contexte de consommation, la ou les personnes présentes et le type de produits consommés.

Réfléchir aux éventuels liens présents entre ces différents éléments.



### Dispositif

Chacun dessine symboliquement, de manière personnelle, une situation de consommation d'alcool qui pourrait être vécue par lui ou par une personne en âge d'être animateur. La situation peut être issue de la vie scout ou pas.

Si le formateur sent une réticence par rapport au fait de dessiner, une alternative peut être proposée. Quelques mots-clés peuvent également décrire une situation de consommation.

Les dessins sont rassemblés en un tas. Le formateur prévient que tous les dessins ne pourront pas être discutés par manque de temps, mais que si quelqu'un souhaite absolument que son dessin soit discuté, il peut le signaler. Un membre du groupe pioche un dessin au hasard. On demande à chacun d'interpréter le dessin réalisé. Une ou deux personnes expliquent ce qu'elles voient dans le dessin. Ensuite, l'auteur du dessin explique la situation représentée.

Une discussion peut ensuite être menée sur le caractère acceptable ou non de la consommation telle qu'elle a été interprétée dans un contexte scout. Les avis sont échangés. Le formateur veille à ce que le contexte de la consommation soit précisé (en animation ou hors animation, en présence des scouts...) ainsi que le type de boisson consommée (bière, alcool fort...) et qui est la personne qui consomme (un pionnier, un animateur, un intendant, un invité...).

## Commentaires pour le formateur

Afin d'éviter les redites et une séquence trop longue, il n'est pas nécessaire de discuter de tous les dessins.

Amener à rechercher, dans des situations de consommation, les liens existants entre les personnes, les contextes et les produits consommés. Cela permet d'analyser une situation de consommation dans l'interaction produit-individu-environnement et de ne pas se limiter à l'un des pôles.



# Animation 5

## Bien-être, consommation et alternatives

### Situations-réactions



#### Temps

30 minutes



#### Public

Par groupes d'une dizaine de personnes avec un formateur



#### Matériel

- Jeu de cartes Situations (à bords gris) et Réactions (à bords verts) (annexe 5)



#### Objectif

Faire prendre conscience à l'animateur :

- que les actions qu'il pose visent à atteindre un sentiment de bien-être ;
- de l'influence que peuvent avoir l'environnement, le contexte sur les actions mises en œuvre et leurs réactions ;
- de la distinction à faire entre un contexte scout et un contexte non scout.



#### Dispositif

Les fiches Réactions sont disposées visiblement.

Chaque fiche Situations évoque une situation que vit un personnage. Le formateur les présente face cachée. Chaque animateur pioche une carte et la regarde : « *Identifie-toi au personnage silhouette en blanc. Comment réagiras-tu dans cette situation pour te sentir à l'aise ?* » Pour illustrer l'attitude qu'il pourrait prendre, l'animateur choisit une ou plusieurs fiches Réactions.

En s'exprimant devant le grand groupe, l'animateur commente son choix. S'il le désire, il peut faire part d'une situation semblable qu'il a rencontrée, la manière dont il a réagi et les résultats de son comportement.

Pour aller plus loin, on peut ensuite discuter en grand groupe de situations scoutées où les animateurs (en tant qu'animateur ou en tant que scout) se sont sentis mal à l'aise, des moyens utilisés pour faire face à ces situations et se questionner. « *Ces moyens t'ont-ils permis de te sentir plus à l'aise ?* »

## Commentaires pour le formateur

Tu peux profiter de cette activité pour insister sur l'importance du contexte. En effet, comme présenté dans le point produit-individu-environnement à la page 8, il s'agit d'analyser une consommation, par un individu dans un contexte donné. Ce contexte peut être scout ou non scout, privé ou professionnel, seul ou en groupe... Et dans certains contextes (par exemple le contexte scout), on n'est pas complètement libre d'agir comme on le souhaite...

Je ne réagis pas forcément de la même manière dans un contexte scout ou non scout ? Est-ce que le fait de réagir différemment dans un contexte scout m'empêche de me sentir bien ? Si oui, comment atteindre le bien-être dans un contexte scout autrement que par la boisson ? Comment atteindre le bien-être malgré les contraintes, les responsabilités liées à mon engagement ?





## Animation 6

# Bien-être, consommation et alternatives Photo-expression



### Temps

30 minutes



### Public

Par groupes d'une dizaine de personnes



### Matériel

- L'animateur de l'activité prévoit des cartons vierges.
- Chaque animateur participant à l'activité apporte une photo ou une image découpée qui illustre une sensation ou émotion qu'il aime ou aimerait ressentir.
- Alternative : chacun choisit une image dans des magazines mis à disposition.



### Objectif

Faire prendre conscience à l'animateur :

- du fait que la recherche de sensations peut amener à prendre des risques ;
- du fait qu'il existe plusieurs moyens de parvenir à une sensation, et que tous ne sont pas opportuns dans un cadre scout.



### Dispositif

Chacun présente sa photo et explique son choix. Il attribue un mot pour spécifier la sensation évoquée, qu'il écrit ensuite sur un carton vierge.

Il indique s'il l'a déjà ressentie :

- Si oui : où, comment, dans quelles circonstances ?
- Si non : comment compte-t-il l'obtenir ?

Pour chaque situation, le formateur aide l'animateur à identifier les risques qui pourraient y être liés et comment gérer ces éventuels risques.

Pour aller plus loin, on peut vivre une deuxième phase d'animation où l'animateur ne choisit plus la sensation dont il doit parler, mais la tire au hasard parmi les sensations évoquées dans la première partie de l'animation. Le formateur regroupe alors tous les cartons avec les mots exprimant les sensations. Chaque animateur pioche une carte et exprime ce que cette sensation signifie pour lui, ainsi que les circonstances et conduites qui lui permettent d'y accéder.

## Commentaires pour le formateur

Tout au long de l'activité, le formateur veille à se détacher rapidement du cadre posé par la photo pour garder l'émotion, la sensation au cœur du débat. Pour ce faire, un mot-clé désignant l'émotion (défini en accord avec le participant) peut être ajouté sur le carton.

Au départ de la photo, les animateurs qui le souhaitent peuvent partager le moyen qu'il a utilisé ou qu'il utiliserait pour atteindre cette sensation dans un cadre spécifiquement scout.

On peut également se poser les questions suivantes. Est-ce que le moyen utilisé pour atteindre la sensation est acceptable dans un cadre scout ? Sinon, quel autre moyen pourrais-je utiliser, dans un cadre scout, pour atteindre cette même sensation ?



# Animation 7

## Bien-être, consommation et alternatives

# Table des produits

Temps	Public	Matériel
45 minutes	<ul style="list-style-type: none"><li>En sous-groupes de 3 à 4 personnes</li><li>En grand groupe pour la mise en commun</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Un questionnaire individuel : les questions peuvent soit être affichées et chacun en prend note, soit un questionnaire individuel avec les six questions et l'espace pour coller son carton Dépendance peut être réalisé et distribué aux animateurs.</li><li>Jeux de cartes Dépendance (petites cartes) (annexe 4)</li></ul>

### Objectif

Prendre conscience des produits dont chacun peut être dépendant.  
Se rendre compte du rôle que peut jouer une dépendance sur notre personne et sur les autres.

### Dispositif

L'ensemble du jeu de cartes représentant différentes dépendances possibles est présenté sur une table à tous les animateurs. Chacun choisit une carte dont il pense qu'il est dépendant (ou pourrait devenir dépendant). Si aucune carte ne correspond à une de ses dépendances, il peut prendre une carte blanche et dessiner sa dépendance.

Individuellement, chacun répond aux questions suivantes :

1. Je ne peux pas me passer de...
2. Qu'est-ce que cela m'apporte ?
3. Quels en sont les avantages pour moi ? Pour les autres ?
4. Quels en sont les inconvénients pour moi ? Pour les autres ?
5. En quoi cette dépendance pourrait-elle comporter un risque pour moi ? Pour les autres ?
6. Par quel autre comportement, attitude, produit est-ce que je pourrais atteindre les mêmes objectifs, répondre aux mêmes besoins ?

Discussion et échange des réponses en sous-groupe (trois ou quatre personnes).

Quelques volontaires expliquent, au grand groupe, leurs choix et réponses au questionnaire.

## Commentaires pour le formateur

« Tu me manques... », « Je ne peux pas me passer de... »

Même si nous n'avons jamais ressenti ce besoin compulsif qui peut lier un individu à une substance psychotrope, nous avons tous expérimenté la frustration que peut procurer l'absence d'un être aimé, d'un petit plaisir du quotidien ou d'un élément essentiel. Nous connaissons tous des situations où nous avons fait quelque chose sans avoir l'impression de l'avoir vraiment décidé, où nous avons répété une conduite en ayant le sentiment de ne pas avoir d'autre choix ou en sachant qu'elle comportait des inconvénients.

En abordant la dépendance sous l'angle d'une caractéristique inhérente à la condition de chaque être humain, nous créons un cadre qui permet aux jeunes :

- d'exprimer les conduites dont ils se sentent dépendants dans leur vie quotidienne ;
- d'explorer ce que ces comportements leur apportent comme satisfaction et le bien-être obtenu ;
- de repérer les contraintes, les désagréments et les aspects négatifs éventuels des comportements ;
- d'imaginer des alternatives plus épanouissantes et aux conséquences moins problématiques.



# Animation 8

## Bien-être, consommation et alternatives

### Une intention positive



#### Temps

30 minutes



#### Public

Consignes et débriefing en grand groupe (jusqu'à 20 personnes)

Animation vécue par groupe de 2 personnes



#### Matériel

- Questionnaire individuel (annexe 3) que chacun a complété préalablement
- La liste des propositions : Quels effets agréables la consommation d'alcool peut-elle amener ?



#### Objectif

Amener l'animateur à réfléchir et à discuter des contextes de la consommation, à analyser le pourquoi de sa consommation et à trouver des activités alternatives.



#### Dispositif

##### Moment de réflexion

Par groupe de deux, les animateurs choisissent deux ou trois "motivations à consommer". Ces motifs, raisons, objectifs recherchés sont soit issus de leur questionnaire individuel (pour ceux que cela ne dérange pas de parler d'eux) ou de la liste fournie ci-dessous (et affichée dans le local d'animation).

Ensuite, ils réfléchissent à au moins trois alternatives différentes pour chaque raison, motif sélectionné.

« Pourriez-vous essayer de trouver un maximum de propositions d'activités sans alcool qui pourraient amener le même effet que celui recherché ? »

**Liste de propositions** : Quels effets agréables la consommation d'alcool peut-elle amener ?

- Se détendre ;
- s'amuser ;
- être plus sûr de soi ;
- se calmer ;
- être mieux accepté par le groupe ;
- se faire plaisir ;
- s'évader ;
- faire comme les autres ;
- atteindre des sensations nouvelles ;
- s'occuper, passer le temps ;
- oublier ses problèmes ;
- passer un bon moment ensemble ;
- faire comme d'habitude ;
- ressentir les effets physiques enivrants ;
- entrer en contact avec les autres, être en relation.

## Un exemple à partager pour bien comprendre l'animation

Si le staff boit de l'alcool pour se détendre, il pourrait plutôt...

- écouter de la musique ;
- marcher dans les bois ;
- prendre une douche chaude ;
- chanter ensemble des chansons ;
- manger une bonne soupe à l'ognon ;
- respirer à fond deux ou trois fois ;
- lire un bon roman ;
- faire une surprise à d'autres ;
- essayer un nouveau jeu de société ;
- etc.

### Commentaires pour le formateur

Chacune de nos actions vise un objectif, comble un besoin.

Derrière la consommation d'alcool se trouvent donc un ou plusieurs besoins. Ces besoins, ces "objectifs/raisons" de la consommation ont été identifiés par les animateurs dans leur questionnaire individuel. Les plus fréquents sont repris dans la liste ci-dessus.

Par cette animation, on souhaite que l'animateur se rende compte qu'il peut combler le besoin qu'il a par des attitudes, comportements, produits, activités alternatives, et pas forcément via la consommation d'alcool.



## Animation 9

# Nos représentations sur l'alcool

## Le jeu de la cacahouète



### Temps

45 minutes



### Public

10 personnes réparties en deux groupes : 5 acteurs et 5 observateurs

2 groupes de 10 peuvent éventuellement vivre l'animation en parallèle avec un débriefing collectif



### Matériel

- Un bol de cacahouètes (ou chips, bonbons...)
- 2 cartons Thèmes de discussion
- 4 cartes de Consigne A et 1 carte de Consigne B à distribuer aux acteurs



### Objectif

Permettre à l'animateur de décoder les stratégies développées par le groupe pour l'influencer.

Faire prendre conscience à l'animateur de sa responsabilité personnelle dans ses choix de comportement, en particulier ceux liés à la consommation d'alcool.



### Dispositif

#### Jeu de rôle

##### Du côté des acteurs...

- Le formateur leur annonce qu'ils vont prendre part à une discussion. Le sujet est tiré au sort entre les cartons préparés au préalable :

*Choisir un thème pour la fête d'unité ou choisir une activité à vivre avec toute l'unité.*

- Le formateur distribue à chacun une carte Consigne, au hasard. Ils la lisent et la déposent, face écrite et cachée, afin de ne pas en dévoiler le contenu aux autres.

*Consigne A : « Pendant votre discussion, prends de temps en temps une cacahouète (ou autre). Si tu vois quelqu'un qui n'en mange pas, essaie de le convaincre d'en manger aussi. Tu peux inventer tous les arguments que tu veux pour l'influencer. Ton rôle dans cette discussion est de le persuader d'en manger. Le sujet de la discussion n'a pas vraiment d'importance. »*

*Consigne B : « Pendant votre discussion, ne touche pas à la nourriture ! Si quelqu'un essaie de t'influencer, résiste et refuse d'en prendre !!! Tu peux inventer tous les arguments que tu veux pour appuyer ton refus d'en manger. Ton rôle dans cette discussion est d'arriver à ne pas manger. Le sujet de la discussion n'a pas vraiment d'importance. »*

##### Du côté des observateurs...

- Ils observent ce qui se passe.
- Le formateur peut demander une observation particulière à certains d'entre eux :

les différents types d'arguments utilisés par les mangeurs :

- affectifs : « Tu as peur d'en manger ? » ;
- empiriques : « C'est bon, essaie, tu verras ! » ;
- menaçants : « Si tu n'as pas le courage d'en manger, je... ».

Les stratégies employées pour convaincre ou se soustraire à la pression exercée :

- les réactions verbales et non verbales (mimiques, ton de voix...);
- les alliances qui se forment, les états émotionnels... ;
- etc.

**Fin du jeu** : lorsque le bol est vide et en tout cas après 10 minutes.

### Partage du vécu en groupe reconstitué

La parole est d'abord donnée aux acteurs.

- « *Qu'avez-vous ressenti en position d'abstinent ?* »
- « *Qu'avez-vous ressenti en position de consommateur ?* »
- « *Quels sont les arguments qui ont été utilisés pour convaincre ?* »

Les observateurs font ensuite part de ce qu'ils ont noté en partant des consignes d'observation reçues : type d'arguments utilisés, stratégies pour convaincre ou se soustraire de la pression exercée...

### Exploitation de l'activité

L'ensemble des animateurs est alors invité à faire les liens entre le jeu et la vie de tous les jours :

- « *À quoi ce type de situation vous fait-il penser ?* »
- « *Que penser de l'influence que peuvent exercer une ou plusieurs personnes sur un comportement ?* »
- « *Quel(s) lien(s) peut-on faire avec la consommation d'alcool ?* »

## Commentaires pour le formateur

Cette animation permet aux animateurs de prendre conscience de l'influence du groupe sur leur comportement et des stratégies et arguments développés pour les convaincre. Évidemment, dans cette animation, le jeu des uns et des autres est exagéré à l'extrême, mais chacun pourra facilement faire des liens avec des situations réelles vécues dans ou hors du scoutisme.

Cette animation permet d'aborder le principe de la liberté individuelle et de la responsabilité personnelle. Chacun est fondamentalement libre de consommer, ou pas, de l'alcool. Toutefois, ceux qui en consomment peuvent se sentir forts ou ne pas vouloir que d'autres se comportent autrement et faire pression sur les autres. D'autre part, celui qui ne veut pas consommer n'est pas toujours à l'aise et peut éprouver des sentiments confus. Il peut à la fois vouloir faire comme les autres et vouloir affirmer son propre avis, son propre désir pour avoir sa place dans le groupe. Qu'il cède à la pression des autres ou qu'il résiste, il sera toujours en définitive celui qui devra assumer son choix, mais le groupe peut veiller à adopter une attitude respectueuse de son choix même s'il est différent de celui de la majorité.



# Animation 10

## Un groupe d'individus, un individu dans un groupe

### Différenciation et appartenance



#### Temps

30 minutes



#### Public

Petits groupes de 3 ou 4 animateurs

Mise en commun en groupe (max. 15 personnes)



#### Matériel

- Une liste de la 1<sup>re</sup> série de questions par petits groupes



#### Objectif

Permettre à l'animateur de prendre conscience de la complexité d'un problème et des mécanismes qui peuvent l'aider à l'analyser.

Amener l'animateur à réfléchir sur l'intérêt des normes, des habitudes de groupes et à porter un regard critique sur celles-ci.



#### Dispositif

Chaque animateur présente une situation où il a dû faire un choix, en se positionnant par rapport aux autres. Il l'explique en répondant à des questions du type :

- Quels étaient les éléments qui rendaient le choix difficile ?
- Qu'est-ce qui te poussait à accepter les propositions des autres et à t'en démarquer ?
- Que craignais-tu éventuellement en acceptant ou refusant ?
- Qu'as-tu décidé ? Quels sont les éléments qui ont été prioritaires ?
- Qu'en a-t-il résulté pour toi, pour les autres ? Es-tu satisfait de ta décision ?

Parmi les situations évoquées, chaque petit groupe en choisit une qu'il trouve particulièrement intéressante pour la présenter aux autres.

Un participant de chaque petit groupe explique à l'ensemble des animateurs la situation retenue.

## Commentaires pour le formateur

Il sera sans doute utile de songer aux éléments suivants pour nourrir la discussion. Nous avons tous besoin d'être en relation avec les autres, de sentir que nous appartenons à un groupe, d'être reconnus par les autres, mais nous avons aussi besoin de pouvoir nous différencier, de voir notre personnalité reconnue et respectée par les autres ainsi que nos libertés individuelles.

C'est cette ambivalence qui peut rendre les choix difficiles. De même que nous avons besoin de règles et d'habitudes pour vivre ensemble et pour nous reconnaître, nous avons aussi besoin d'espaces de liberté pour pouvoir être nous-mêmes et nous épanouir.



# Animation 11

## Un groupe d'individus, un individu dans un groupe

### D'accord, pas d'accord



#### Temps

5 minutes (chrono) par phase  
max. 30 minutes pour l'activité  
complète



#### Public

En grand groupe d'une dizaine de  
personnes avec un formateur



#### Matériel

- Chaque phrase dans un format lisible  
par le groupe



#### Objectif

Être capable de prendre position (avoir son propre avis) par rapport à la consommation d'alcool en animation scout.  
Prendre connaissance de l'avis de chacun sur la consommation d'alcool en animation.



#### Dispositif

Le formateur sélectionne quelques phrases dans les propositions ci-dessous. D'autres phrases peuvent être ajoutées ou les phrases ci-dessous peuvent être adaptées en fonction de la réalité de l'unité et des problématiques à aborder.

Le formateur lit une phrase et la dépose au milieu de la pièce. Les participants se positionnent dans la pièce plus ou moins éloignés de la phrase suivant leur accord ou non avec celle-ci et s'asseyent par terre.

On se met en position pour voir tout le monde et on discute ensemble de la phrase.

Propositions de phrases concernant la consommation d'alcool en animation scout :

- Au camp, alcool et soirées ne vont pas nécessairement de pair.
- Boire une bière le midi devant les scouts est acceptable.
- Les autres animateurs, animatrices boivent, je peux boire aussi.
- Quand un animateur ou une animatrice boit trop le soir, il ou elle est fatigué-e le matin.
- Au camp, l'absence d'alcool crée la morosité.
- L'alcool affecte le comportement. Un animateur qui consomme n'est plus tout à fait le même. Il est un peu plus exubérant, détendu, joyeux, triste et/ou un peu moins concentré, attentif... que d'habitude. Il est très difficile de savoir comment il va réagir aux événements, avec les autres, avec les scouts.
- Boire un verre entre copains, c'est vraiment gai. Être animateur implique néanmoins des responsabilités et donc indépendamment de mes envies ou de mes besoins, cela implique que je renonce à une partie de ce plaisir et que je modère ma consommation.
- Quand on boit un verre dans le staff, on est moins timide, ça met de l'ambiance.
- Si on a un animateur qui ne boit pas, les autres membres du staff peuvent boire.
- Après 5 à 6 bières, on est toujours en état d'animer.
- Boire 4, 5 verres le soir entre animateurs, ça détend et ça met une bonne ambiance.
- Un animateur qui a trop bu, quand un enfant le voit, c'est la honte. Il n'y a pas de quoi être fier.
- En animation, on est plus en forme quand on ne boit pas.
- Montrer aux pionniers qu'on boit, c'est montrer qu'on est des hommes.
- On vient au camp pour se retrouver le soir entre animateurs/animatrices et se marrer un bon coup en se bourrant la gueule.
- En postcamp, on se passe quelques soirées "délire", on boit parfois assez bien, mais ce n'est pas grave, car les scouts sont rentrés chez eux et qu'on a, de toute façon, un membre du staff qui ne boit pas.
- Être celui qui ne boit pas un soir au camp, ce n'est pas facile...
- Ce qui est difficile, c'est de se modérer. Une fois qu'on a bu quelques verres, on a encore envie d'en boire plus.



## Commentaires pour le formateur

Cette animation permet au formateur d'avoir, rapidement, une représentation de l'avis du groupe par rapport à la consommation d'alcool en animation. De plus, il permet aux animateurs de se rendre compte qu'ils n'ont pas toujours tous exactement le même avis, même s'ils n'en ont jamais vraiment discuté.



# Animation 12

## Un groupe d'individus, un individu dans un groupe

### Débattons... Question d'équilibre



#### Temps

40 minutes



#### Public

Sous-groupes de 5 à 6 personnes  
Mise en commun en groupe (max.  
20 personnes)



#### Matériel

- De grandes feuilles (flipchart) représentant les deux extraits de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789



#### Objectif

Prendre conscience de l'équilibre entre liberté individuelle, sécurité et norme collective.

Prendre conscience de l'intérêt d'une position commune sur la consommation de produits psychotropes au sein du mouvement, en unité, en staff, en section.



#### Dispositif

« **La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas à autrui.** »

La norme est un frein à la liberté, mais c'est aussi elle qui garantit que d'autres ne m'empêcheront pas d'en faire usage, ne me limiteront pas dans ma liberté.

« **La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société.** »

Grâce à la sécurité que la société m'offre, je peux espérer une vie qui dépasse les simples préoccupations de la survie, mais en contrepartie l'intérêt de la société peut me contraindre.

Ces deux phrases sont extraites des articles 4 et 5 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Au départ de ces deux articles, le formateur invite les animateurs à se positionner et à débattre entre eux des deux thèmes suivants :

- le caractère paradoxal des relations norme-liberté ;
- le difficile équilibre sécurité-liberté.

Les sous-groupes sont invités à réfléchir ensemble à ces deux thèmes. Chaque sous-groupe note ses principales réflexions sur une grande feuille.

Dans un deuxième temps, chaque sous-groupe présente son affiche.

Une synthèse des réflexions peut être réalisée au fur et à mesure des présentations.

## Commentaires pour le formateur

La société ou des groupes issus de la société (Les Scouts, par exemple) peuvent donc limiter ma liberté (par exemple dans la consommation d'alcool) par des lois ou des règles à respecter pour assurer ma sécurité et la sécurité globale des individus (accidents de la route, responsabilité des animateurs...)



# Animation 13

## Les effets physiques de l'alcool

### Des effets à ressentir



#### Temps

3 x 5 minutes pour les activités  
10 minutes pour le débriefing



#### Public

En grand groupe : quelques volontaires vivent les activités



#### Matériel

- Craie
- Lunettes occultées (masque de plongée ou lunettes en partie couvertes par de l'adhésif noir)
- Objets ou cônes
- 1masse (1 kg de sucre) à pouvoir fixer à un poignet



#### Objectif

Prendre conscience des effets physiques possibles de la consommation d'alcool.



#### Dispositif

#### Trois activités physiques

##### • La ligne droite

Tracer une ligne droite d'environ 2 mètres, tourner 6 fois sur soi-même et essayer ensuite d'avancer, le plus vite possible, sur la ligne tracée.

##### • Les lunettes

Deux animateurs mettent des lunettes occultées. Devant eux, sur une longueur d'environ 6 mètres, sont placés des objets ou des cônes autour desquels les animateurs doivent slalomer. Les objets ne sont pas alignés, mais suffisamment écartés pour créer une gêne.

##### • La chute

Tenir un objet paume vers le bas, le lâcher et le rattraper. Reproduire le même mouvement en s'attachant une masse (1 kg de sucre) au poignet.

## Commentaires pour le formateur

Après 2 verres, tout s'accélère ! L'alcool agit directement sur le cerveau, même à faible dose. Les perturbations commencent dès 0,3 g/l (+/- 1 à 2 verres), mais se généralisent à 0,5 g/l (+/- 2 à 3verres).

Dès 2 verres, on perd donc déjà une partie de ses réflexes.

Dès 4 verres, les réactions motrices se troublent, les réflexes et la coordination sont de plus en plus perturbés, l'allure est titubante, des troubles de la vision apparaissent. Les lunettes occultées permettent de s'en rendre compte.

#### Question supplémentaire

Comment gérer une situation problématique et stressante avec ces effets dus à la consommation d'alcool ?  
Qu'il s'agisse de la foudre qui tombe sur le camp ou d'un simple scout malade ?



# Animation 14

## L'alcool, un produit

### Vrai ou faux ?



#### Temps

20 minutes



#### Public

Collectif



#### Matériel

/



#### Objectif

Distinguer le vrai du faux par rapport à la consommation d'alcool tant sur les effets physiques que sur ses responsabilités en tant que citoyen et animateur scout.



#### Dispositif

Une série d'affirmations est lue par le formateur. Les participants doivent manifester s'ils pensent que l'affirmation est vraie ou fausse. Ils peuvent se situer dans la pièce, se lever si vrai/s'asseoir s'ils pensent que c'est faux...

- **Pour une même consommation, le taux d'alcoolémie est plus élevé chez les femmes et chez les personnes minces.**

Vrai

De plus d'autres facteurs modifient la courbe du taux d'alcoolémie :

- le fait de manger en buvant augmente moins le taux d'alcoolémie ;
- boire à jeun augmente le taux d'alcoolémie.

- **Ce n'est qu'après 5 à 6 verres que le champ visuel se rétrécit, la sensibilité de la vue diminue et l'estimation des distances est faussée.**

Faux

Les effets apparaissent déjà après 2 ou 3 verres. C'est pour cela que la consommation maximum pour prendre le volant est de 2 verres.

- **Le café et les exercices physiques amènent à dissiper plus rapidement les effets de l'alcool et font baisser le taux d'alcoolémie dans le sang.**

Faux

Ni les exercices physiques, ni le froid, ni le café, ni le chocolat ne font baisser plus rapidement le taux d'alcool dans le sang. Il n'y a aucun "truc" pour dessaouler plus rapidement.

- **Si un animateur est sous l'emprise de produits psychotropes et qu'un des scouts dont il est responsable a un accident grave, il ne sera pas couvert par l'assurance de la fédération.**

Vrai

La fédération souscrit une assurance qui couvre la responsabilité civile des animateurs et des membres. Mais cette assurance ne fonctionne pas dans 2 circonstances :

1. l'animateur, dont la responsabilité est mise en cause, a commis les actes intentionnellement, avec l'intention de nuire.
2. l'animateur dont la responsabilité est mise en cause était sous l'emprise de l'alcool ou de produits psychotropes, à moins qu'il ne prouve qu'il n'y a aucun lien entre son état et les dommages survenus.

- **Boire un verre ne prend que quelques minutes, par contre il faut de 60 à 90 minutes pour ramener le taux d'alcoolémie à 0.**

Vrai

Pour un seul verre, il faut attendre en moyenne entre 1h et 1h30 pour avoir éliminé l'alcool correspondant dans le sang. Attention cependant, certaines personnes éliminent bien plus lentement encore.

- **Avoir 0,5g/l dans le sang, cela correspond à une moyenne d'1 à 2 verres de bière pour une femme et de 2 à 3 verres pour un homme.**

Vrai et Faux

C'est une moyenne et cela varie énormément d'une personne à l'autre. Suivant le sexe, la corpulence de la personne, son moral, le fait qu'elle ait mangé ou non, son état de fatigue, le contexte... la même quantité d'alcool ingérée aura des effets différents.

- **Si tu conduis un vélo en ayant bu entre 4 et 5 verres de bière, tu risques une amende de 25 à 500 € en cas de contrôle de police.**

Vrai

Que ce soit d'ailleurs en voiture, à vélo ou à cheval ! Extrait de loi relative à la police de la circulation routière, chapitre 5, article 34, § 1er. « *Est puni d'une amende de 25€ à 500€, quiconque, dans un lieu public, conduit un véhicule ou une monture ou accompagne un conducteur en vue de l'apprentissage, alors que l'analyse de l'haleine mesure une concentration d'alcool par litre d'air alvéolaire expiré, d'au moins 0,22 milligramme et inférieure à 0,35 milligramme ou que l'analyse sanguine révèle une concentration d'alcool par litre de sang d'au moins 0,5 gramme et inférieure à 0,8 gramme.* »

- **Un animateur qui boirait trop pourrait être exclu de la fédération.**

Vrai

En cas de problèmes de consommation, on ne se sépare pas d'emblée de l'animateur, sauf s'il représente un danger imminent pour les membres de sa section. L'animateur est informé des lieux spécialisés qui peuvent l'aider et est tenu de passer un contrat clair et équilibré en ce qui concerne son rôle dans l'animation.

Si la démarche échoue, la fédération est contrainte d'appliquer la procédure réglementaire visant à écarter la personne de l'animation scout. Pour le bien de tous (pour lui comme pour celui des enfants).

## Commentaires pour le formateur

Cette activité te permet de vérifier les connaissances des animateurs sur l'alcool en tant que produit, sur ce qu'en dit la législation belge et sur leur responsabilité en tant qu'animateur scout.

# 4 Charte d'unité concernant la consommation d'alcool

Dans la quatrième partie de ce cahier, tu trouveras une idée d'animation et des pistes de réflexion pour construire une charte d'unité en matière de consommation d'alcool. Pour décider ensemble du cadre autour de la consommation d'alcool au sein de l'unité.

Le conseil d'unité peut y formuler le cadre d'une consommation acceptable pour les animateurs, en situation de responsabilité ou non, en veillant à respecter la position : *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes*. Par la suite, chaque staff pourra éventuellement concrétiser, compléter, préciser le cadre d'une consommation acceptable, en respect de la position prise en conseil d'unité.

Dans le cadre de la position prise en conseil d'unité, l'ensemble des animateurs peut aussi émettre des souhaits autour du contexte de consommation des éclaireurs et pionniers de plus de 16 ans, en respect du cadre légal et de la position du mouvement. Les animateurs Éclaireurs et Pionniers auront alors un cadre clair pour mener la discussion au sein de leur section et décider ensemble, avec les scouts, du cadre d'une éventuelle consommation.

**Objectif** : prendre une position commune en conseil d'unité dans le cadre fixé par la position du mouvement.

**Dispositif** : tu trouveras ci-dessous une proposition de formulation générique d'une position d'unité. Pour chacun des points de la position, nous te proposons une question de départ ; la réponse formulée par le conseil d'unité devrait vous permettre de prendre position en unité. Un groupe composé d'un animateur par staff et d'un membre de l'équipe d'unité pourra ensuite rédiger un texte qui reflète au mieux la position du conseil d'unité. Cette position devra être approuvée par le conseil d'unité (vote à main levée).

## Formulaire générique

*Nous, équipes d'unité et animateurs de l'unité .....*

*Conscients de la place de l'alcool dans la société et de notre mission éducative vis-à-vis de jeunes que nous encadrons, après une réflexion commune au sein de notre unité, nous nous engageons à respecter la note Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes.*

*En particulier, au sein de notre unité, nous veillerons à : (différentes phrases de la position)*

- ...
- ...
- ...

*Ces quelques phrases, issues de la réflexion menée en conseil d'unité en (mois et année) ..... seront présentées à tout nouvel animateur et rediscutées régulièrement avec l'ensemble du conseil d'unité afin d'assurer l'adhésion de l'ensemble des animateurs de l'unité à cette position.*

*Signatures :*

## 1 La consommation d'alcool des éclaireurs et pionniers

Avons-nous des souhaits autour du contexte de consommation pour les éclaireurs et les pionniers de plus de 16 ans ? Si oui, le staff Éclaireurs/Pionniers s'engage à exprimer ces souhaits aux éclaireurs/pionniers pour nourrir leur réflexion lors de la décision du cadre de consommation du groupe.

Écrire sur un post-it ce qui serait souhaité en précisant le contexte dans lequel ce souhait est émis : pendant un hike, lors du camp, devant les plus jeunes...

Ensuite, échanger en conseil d'unité.

*(...) informer nos éclaireurs et nos pionniers de la législation relative à la consommation d'alcool par des mineurs afin d'établir avec eux la cadre d'une éventuelle consommation d'alcool responsable et modérée dans le respect de cette législation. Nous tenons dans ce cadre à ce que les pionniers et les éclaireurs :*

- respectent ...
- veillent à ...

## 2 L'attirance pour l'alcool

Conscients de l'attirance pour l'alcool créé par les limonades conditionnées dans des formats de type bouteille d'alcool, souhaitons-nous éviter d'en proposer à l'ensemble des scouts de l'unité ?

Vote à main levée : pour ou contre le fait d'éviter ce type de boissons.

*(...) ne pas servir à nos scouts de boissons non alcoolisées qui visent à créer une forme d'attirance pour l'alcool ;*

## 3 La consommation d'alcool des animateurs en situation de responsabilité

Le conseil d'unité se prononce-t-il pour une consommation raisonnable ou pour une consommation zéro pendant l'animation ?

Chaque animateur vient coller un post-it sur la position qu'il souhaite personnellement respecter. Si la position "zéro" rencontre plus de 80%, on propose au conseil d'unité de faire un vote à bulletin secret pour adopter ou refuser cette proposition. La proposition doit être adoptée à l'unanimité – chaque animateur peut donc mettre son veto.

*(...) ne pas consommer d'alcool pendant que nous exerçons une responsabilité vis-à-vis des jeunes (en ce compris pendant les camps, fêtes d'unité et hikes) ;*

*Ou*

*tous respecter la limite de 0,5 g/l de sang pendant que nous exerçons une responsabilité vis-à-vis des jeunes (en ce compris pendant les camps, fêtes d'unité et hikes) ;*

## 4 L'animateur, l'alcool et l'image

Le conseil d'unité se prononce-t-il en faveur de l'interdiction de boire devant les jeunes ?

Chaque animateur vient coller un post-it sur la position qu'il souhaite voir adoptée par le conseil d'unité.

Il peut éventuellement y indiquer s'il souhaite voir des nuances apportées (pas de consommation devant les plus jeunes, mais bien devant les plus âgés, etc.).

*(...) ne pas consommer d'alcool devant les jeunes ;*

*Ou*

*donner l'exemple d'une consommation sereine et modérée d'alcool devant les jeunes ;*

## 5 La consommation d'alcool des animateurs quand ils ne sont pas en situation de responsabilité

Avons-nous des souhaits autour du contexte de consommation des animateurs lorsqu'ils ne sont pas en situation de responsabilité vis-à-vis des scouts ?

Chaque animateur vient coller un post-it sur la position qu'il souhaite voir adoptée par le conseil d'unité.

Il peut éventuellement y indiquer s'il souhaite voir des nuances apportées (pas de consommation devant les plus jeunes, mais bien devant les plus âgés, etc.).

*(...) ne pas consommer (ou modérément) quand nous ne sommes pas en situation de responsabilité.*

## 6 Communiquer vers les parents

Les parents, nos partenaires... Du point de vue de l'éventuelle consommation d'alcool par les animateurs, que souhaitons-nous mettre en place pour informer les parents de notre travail sur l'alcool et de la position prise en conseil d'unité ?

À côté de cela, nous devons informer les parents de la position choisie concernant une éventuelle consommation d'alcool en section, par les scouts eux-mêmes. Comment souhaitons-nous mettre en place cette information vers les parents ? Comment faire partager cette position ? Devons-nous leur demander de nous soutenir dans ce cadre de consommation acceptable ?

Écrire sur un post-it ce qui serait souhaité : quelle communication de la position de l'unité (volet animateurs) ? Quelle communication de la position des sections (volet scout) ? Quel soutien des parents ? Puis échanger en conseil d'unité.

*(...) communiquer le cadre pour la consommation des jeunes aux parents afin de leur permettre de nous soutenir pour qu'il soit respecté.*

*Communiquer le cadre de la consommation des animateurs aux parents pour leur montrer la réflexion menée en unité et les informer de ce qui a été décidé ;*

## 7 Des alternatives à l'alcool

Le conseil d'unité se prononce-t-il en faveur de la proposition obligatoire d'alternatives à l'alcool pour toute situation de consommation en contexte scout ?

Vote à main levée : pour ou contre le fait de proposer des alternatives à l'alcool pour tous les contextes scouts.

*(...) Proposer pour chacun (scouts et animateurs) des alternatives à l'alcool dans les contextes scouts de consommation d'alcool ;*

## 8 La vente d'alcool dans l'unité

Le conseil d'unité se prononce-t-il en faveur de l'ensemble des propositions citées dans la position du mouvement ? Souhaite-t-il appliquer chacune de ces propositions de manière systématique dans l'ensemble des ventes d'alcool au sein de l'unité ?

Chaque animateur vote pour ou contre le fait d'inclure chacune des propositions dans la position du conseil d'unité. Puis échange en conseil d'unité.

*Dans les activités où nous vendons de l'alcool, nous veillerons à rester dans le cadre défini par la position du mouvement (pas de soirée forfaitaire, pas de jeu à boire, pas de nom ou de marque d'alcool dans le nom de nos activités). De plus, nous avons fait le choix d'être attentifs à :*

- proposer des boissons non alcoolisées à des prix avantageux ;
- proposer un large choix de boissons non alcoolisées de qualité ;
- mettre gratuitement de l'eau potable à disposition ;
- éviter de servir des alcools distillés (genièvre, whisky, vodka...);
- proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alcopops, premix...);
- mettre des adultes derrière le bar ;
- ne pas donner de l'alcool à boire aux personnes manifestement ivres ;
- ne pas nous transformer en débit de boissons régulier : la vente d'alcool doit rester occasionnelle et ne pas être au centre de l'activité ;
- refuser les sponsoring d'alcooliers.

## 9 Autre

Il est important que le conseil d'unité puisse ajouter à ce cadre d'une consommation acceptable, toute autre phrase qui leur semble pertinente.

...

## Soutien

Dans cette problématique, les casquettes sont nombreuses et pas toujours évidentes à gérer. En effet, tu dois être celui qui observe, écoute, informe, suscite le débat, mais aussi celui qui, parfois, se positionne, recadre et prend ses responsabilités vis-à-vis de certains comportements. N'hésite pas à contacter ton équipe fédérale, celle-ci pourra t'aider à te préparer personnellement, à préparer l'animation et éventuellement la vivre avec vous...



# 5 Consommation problématique d'alcool : intervenir et sanctionner

Dans la dernière partie de ce cahier, tu trouveras une trame d'intervention pour prendre le temps de la discussion et de l'échange avant de prendre d'éventuelles sanctions en cas de problème de consommation.

## Introduction

Et si ça dérape ? Comment réagir au mieux ? Comment sanctionner ? Comment s'assurer de faire réfléchir chacun par rapport à la situation problématique ?

Tu trouveras dans cette dernière partie une trame pour t'accompagner dans cette intervention liée à une consommation problématique d'alcool. Il n'y a cependant pas de recette miracle qui te dirait quelle mesure retenir pour une situation donnée : si chaque situation est unique, la réponse qui pourra y être apportée dépend elle aussi de plusieurs facteurs : les ressources dont tu disposes (notamment le temps et l'énergie que tu peux consacrer à ce problème), l'envie des animateurs de s'impliquer dans une solution et leur capacité à remettre leur comportement en question, etc.

Ensuite, ce sera à toi de jouer ! À toi de prendre la décision que tu estimeras la plus adéquate, en gardant à l'esprit que ta priorité est de veiller au bien-être et à la sécurité des enfants qui sont vous sont confiés.

Si tu n'as jamais abordé le sujet de l'alcool avec des animateurs auparavant, lis attentivement la première partie de ce cahier. Tu y trouveras des conseils de communication et des éléments pour t'aider à aborder ce genre de sujet, quel que soit ton parcours personnel.

## Ton rôle et tes responsabilités

En tant que cadre fédéral ou local (animateur ou équipier d'unité), ta mission est de t'assurer que les jeunes puissent vivre un scoutisme de qualité. Cela implique que tu dois parfois être amené à repréciser le cadre dans lequel les animateurs doivent évoluer. C'est en effet sur toi que nous comptons pour que la sécurité des scouts soit garantie.

Le but du scoutisme est de participer à l'éducation des jeunes qui lui sont confiés. En cas de problème lié à une consommation d'alcool chez les jeunes, c'est donc sous une approche pédagogique que la solution devra être

abordée, par exemple en menant une réflexion sur les dangers de l'alcool et sur ce qu'est une consommation responsable (à ce sujet, lire le cahier *Éclaireurs, Pionniers et alcool* > partie 6 : *Consommation problématique d'alcool : intervenir et sanctionner*).

Les attentes relatives à l'engagement des animateurs ne sont pas les mêmes : leur rôle est bien d'aider les jeunes à grandir et d'assurer un encadrement de qualité. Le rôle du mouvement n'est pas d'éduquer les animateurs à une consommation responsable, mais de s'assurer que ceux-ci puissent répondre au mieux aux attentes relatives à leur rôle : une consommation problématique d'alcool par des animateurs n'a pas sa place dans le mouvement.

En tant qu'**animateur d'unité**, si tu sens que tu ne peux avoir une relation de confiance avec tes animateurs, tu peux suspendre un ou des animateurs, pour une période maximale d'un mois. Cette suspension entraîne l'intervention de ton animateur fédéral, qui tentera de trouver des pistes pour pouvoir repartir du bon pied. Pour plus de précisions sur ce sujet, réfère-toi au chapitre 6 du *règlement fédéral*.

En tant qu'**animateur fédéral**, si tu sens qu'il n'est pas possible de rétablir une situation de confiance ou qu'un animateur refuse d'y mettre du sien, tu peux être amené à le renvoyer du mouvement. Si la situation est plus globale, tu peux être amené à prendre la décision de suspendre la section ou l'unité. Pour plus de précisions sur ce sujet, réfère-toi aux chapitres 6 et 7 du *règlement fédéral*.

**N'oublie pas que tu n'es pas seul. Contacte ton équipe fédérale ou le siège de la fédération si tu as besoin de soutien ou si tu hésites quant à la direction que tu dois prendre.**

## Être clair

Avoir pris position en conseil d'unité, avoir discuté des règles avec l'ensemble des animateurs permet de laisser moins de place à l'interprétation et à la déformation de celles-ci et de s'assurer que chaque animateur de l'unité soit pleinement conscient du jeu dans lequel il joue. Pouvoir t'appuyer sur un cadre solide, sur des repères connus de tous et anticipés facilite d'éventuelles actions à prendre par la suite (voir parties 2 et 3 de ce cahier).

## Le cadre dans lequel on évolue

Un cadre légal relatif à la consommation d'alcool s'applique à toute personne présente sur le territoire belge : consommation d'alcool par les jeunes, conduite en état d'ivresse, répression de l'ivresse, etc.

Par ailleurs, le mouvement s'est positionné par rapport à la consommation d'alcool. Cette position établit les limites de ce qui est acceptable dans un cadre scout. Elle précise également qu'une logique d'accompagnement sera privilégiée à une démarche de type disciplinaire lorsque des problèmes sont rencontrés. Chaque animateur s'engage formellement à « être en permanence en pleine possession de ses moyens » (ainsi qu'à respecter d'autres attentes) en signant le *Code qualité de l'animation*.

Enfin, peut-être le conseil d'unité s'est-il positionné par rapport à la consommation d'alcool et a-t-il rédigé une *charte* que chaque animateur s'est engagé à respecter ?

En plus de ce cadre explicite, s'engager en tant qu'animateur scout implique que l'on doit répondre à certaines attentes, notamment le fait d'avoir un comportement responsable lorsque les scouts sont sous notre responsabilité. Ou être attentif à l'image renvoyée vers l'extérieur lorsqu'on sort des locaux complètement éméché après une fête de fin de réunion dans les locaux.

## Proposition de trame d'intervention

Ton objectif est de faire en sorte que la confiance envers les animateurs puisse être rétablie et que des débordements ne se reproduisent plus à l'avenir.

Pour aborder le sujet au mieux, nous te proposons d'organiser ton intervention de la manière reprise ci-dessous.

## Phase 1

### Rôles et possibilités de sanctions

Début la réunion en rappelant la fonction que tu occupes (cadre fédéral ou membre de l'équipe d'unité), que c'est bien à ce titre que tu intervies (pas en tant que parent, par exemple) et que de par cette fonction, tu dois t'assurer de la qualité de l'encadrement et prendre les mesures qui s'imposent pour que celle-ci soit assurée.

Dans le cadre de cette fonction, tu peux être amené à suspendre ou exclure un animateur si tu l'estimes nécessaire (voir page 39). Cette précision permettra de clarifier que tu intervies dans un cadre réglementaire défini, et que tu es en droit de prendre certaines décisions.

### Qui inclure dans la discussion ?

La plupart du temps, mieux vaut mener cette discussion uniquement avec le ou les animateurs concernés. Dans ce cas, n'oublie pas de communiquer vers le reste du staff ou du conseil d'unité. Mieux vaut une communication claire et complète que des rumeurs qui s'amplifient.

Si tu le juges opportun, en fonction de la situation, du groupe, du contexte, tu peux également mener cette discussion avec l'ensemble du groupe (conseil d'unité ou staff).

### Que faire de l'info indirecte ?

Comment réagir lorsque l'on te rapporte certains faits ? Si quelqu'un te relate un problème dont il a eu connaissance, c'est certainement parce qu'il est inquiet de ce qu'il a vu ou appris. Tu te dois donc de faire la clarté sur ce qui t'est rapporté. Évite de centrer la discussion sur la manière dont tu as appris les faits : une formulation du type : « on m'a dit que ..., est-ce vrai ? » est suffisant pour justifier que tu te poses des questions.

### À quand remontent les faits ?

Ce n'est pas parce que tu apprends qu'il y a eu des débordements quelques semaines après que ceux-ci se soient passés qu'il ne sert à rien de réagir.

En effet, si les limites ont été franchies, il faut les rappeler.

## Phase 2

### Recherche des faits

Assure-toi que vous parlez bien des mêmes événements, en retraçant les faits le plus objectivement possible avec les animateurs concernés. Certains éléments sont parfois amplifiés ou déformés, et puisqu'il est probable que tu aies été mis au courant du problème de manière indirecte, il vaut mieux prendre le temps de distinguer la rumeur du vrai et du faux.

Attention cependant : chacun a sa propre représentation de la réalité, et aucune de ces représentations ne correspond à la réalité elle-même. Il faut que la version exposée soit acceptée de tous, mais laisse l'opportunité à chacun d'exprimer les nuances qu'il estime nécessaires.

### Attache-toi aux faits, sans juger

Ton attitude

Lors de cette phase, il est important de ne pas juger : attache-toi à la recherche des faits pour en avoir une vision précise. Il faudra effectivement faire un lien entre les faits, les attentes vis-à-vis de l'animateur et les valeurs du mouvement, mais cette partie interviendra plus tard.

Veille donc à ton attitude générale et à la manière de poser les questions : celle-ci doit aider les animateurs à parler librement.

S'ils se sentent jugés ou agressés, les animateurs peuvent avoir un réflexe (inconscient) d'"auto-défense" consistant à déformer les faits (ou leur chronologie) pour qu'ils semblent plus acceptables, afin de renvoyer une image plus positive d'eux-mêmes.

### La ligne du temps

Afin de retracer les événements de la manière la plus objective possible, tu peux tracer une ligne du temps et demander que l'enchaînement des événements y soit retranscrit. Idéalement, cette ligne du temps devrait aussi comporter les événements suivants :

- Quand l'alcool a-t-il été acheté ? Si les intendants sont revenus des courses avec de grandes quantités, sans doute la consommation excessive était-elle déjà prévue à ce moment-là ?
- Y avait-il une intention de boire de manière déraisonnable ?
- Quand l'alcool a-t-il été consommé ?
- Qu'est-ce qui a fait que les choses ont commencé à dérapage ?
- Comment la journée du lendemain s'est-elle déroulée ? Tout le monde a-t-il pu se lever ?

Tu peux demander à chaque animateur impliqué d'utiliser une couleur différente sur la ligne du temps, pour éviter d'interminables discussions sur des détails et montrer que chacun se construit une représentation différente des faits (généralement de manière involontaire).

### Des questions pour y voir plus clair

Pour t'aider à analyser la situation, voici une série de questions à te poser ou à poser aux animateurs concernés :

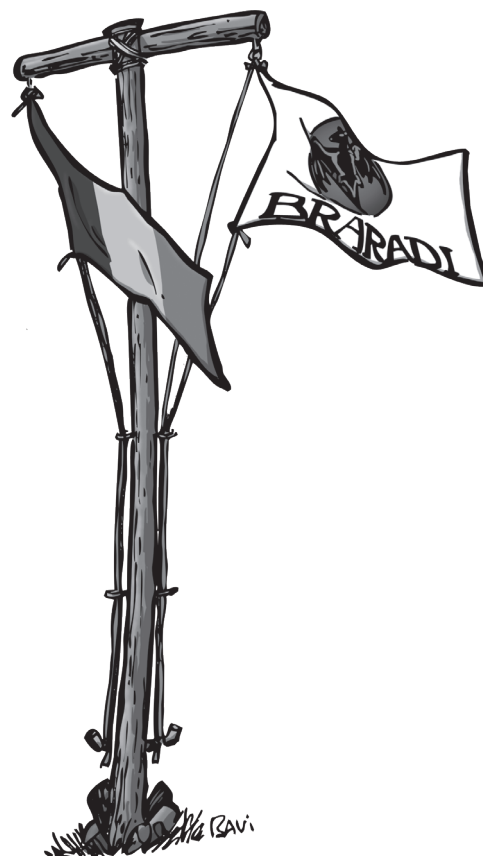
- Comment as-tu été mis au courant du problème ? Toutes les informations que tu as eues sont-elles fiables ? Ont-elles toutes été vérifiées auprès des animateurs ?
- Dans quel contexte cela s'est-il passé (camp, fête d'unité, TU, formation, "after réunion", etc.) ? Quel était le rôle des animateurs à ce moment-là ?
- Tout le staff était-il impliqué ou seulement un/quelques animateurs ? Dans le deuxième cas, comment le reste du staff réagit-il/a-t-il réagi ?
- Que faisaient les scouts pendant ce temps ?
- Un élément a-t-il fait dérapage les choses ?
- Quelle est la culture de la section/l'unité par rapport à la consommation d'alcool ? Est-ce un problème ponctuel ou récurrent ? (S'il est récurrent, il faudra certainement parler du sujet en conseil d'unité.)
- Combien de temps s'est-il écoulé entre les faits et cette rencontre ?

Le problème peut-il se poser à nouveau ?

### En voici également quelques-unes à éviter

- Qui a entraîné les autres ?
- Qui a eu l'idée ?
- Qui a acheté l'alcool ?

Pour rester concentré sur les faits et pas sur les personnes, mieux vaut éviter les questions stigmatisantes, poussant à la délation ou qui mettent en évidence un seul des animateurs concernés.



## Phase 3

### Faire émerger le cadre du scoutisme ou discuter sur le fond

Après avoir retracé les faits, il faut maintenant replacer ceux-ci dans le contexte du scoutisme.

Le but est de faire comprendre aux animateurs que des débordements avec de l'alcool n'ont pas leur place dans l'animation scout. Pour cela, il faut préciser le cadre dans lequel l'animateur scout évolue, que les animateurs puissent se le (ré)approprier (par exemple en l'expliquant avec leurs propres mots) et soient conscients qu'il a été dépassé. Pendant cette étape, évite d'énoncer des interdits : mets plutôt l'accent sur ce que l'on attend d'un animateur et les raisons qui font que l'on attend cela de lui.

Tu trouveras dans la suite du texte des conseils et outils à utiliser pour mener au mieux cette discussion.

### Rappel des attentes

Différents intervenants ont des attentes par rapport aux animateurs scouts :

- les scouts veulent s'amuser, vivre en groupe, passer de bons moments ;
- les parents souhaitent que leurs enfants soient en sécurité ;
- l'animateur d'unité attend un scoutisme de qualité ;
- les membres de l'équipe d'animateurs veulent pouvoir compter les uns sur les autres au sein du staff.

L'équipe d'unité pourra aussi partager l'attente que se développe une relation de confiance réciproque entre eux et les animateurs, entre les animateurs et leurs scouts, entre les animateurs et les parents et au sein du staff. Cette attente de confiance est donc partagée par l'ensemble des intervenants et se retrouve dans le premier article de la *Loi scout* qui invite chacun à « *faire et mériter confiance* ».

Fais réfléchir les animateurs sur les attentes que chacun des intervenants ci-dessus pourrait avoir par rapport à eux. Ensuite, vous pourrez mettre en évidence que certaines de ces attentes n'ont pas été rencontrées, et que c'est cela qui pose problème.

Tu peux insister sur le fait que lorsqu'ils ont décidé de s'engager en tant qu'animateurs, c'est surtout leur responsabilité morale qu'ils ont engagée.

### L'acte n'est pas la personne

Ton attitude

Il s'agit de juger le comportement et les actes, car ce sont bien eux que l'on doit exclure, pas les personnes. Évite donc de baser ton discours sur l'auteur des faits, base-le sur les faits eux-mêmes.

### Parler en « je »

Ton attitude

Lors de cette phase, nous te proposons de parler à la première personne. Le but est d'éviter d'affirmer des vérités absolues (puisque chaque partie autour de la table n'en détient qu'une vision personnelle), de rappeler que tu es partie prenante à la discussion (c'est bien à toi que la situation pose problème) et de ne pas pointer du doigt l'animateur (c'est bien le comportement qui pose problème, pas la personne).

Des formulations telles que celles ci-dessous sont à favoriser :

- « *J'ai l'impression que ...* »
- « *Je suis déçu par ...* »
- « *Je souhaiterais que ...* »
- « *J'ai besoin de ...* »

L'objectif étant que chacun puisse s'exprimer et exposer son point de vue, sans l'imposer aux autres ni vouloir les convaincre.



La position du mouvement doit être une base de discussion commune (elle fait partie de l'engagement pris par chacun quand il devient animateur, engagement formalisé entre autres par le *Code qualité de l'animation*).

Assure-toi de bien en connaître les éléments à utiliser dans ta discussion. Au besoin, une relecture peut s'avérer nécessaire.

La position est disponible sur  
[www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be)

## Communication non violente

Une  
technique

La communication non violente (CNV) regroupe, selon son auteur, Marshall B. Rosenberg, le langage et les interactions qui renforcent notre aptitude à la bienveillance et à l'empathie. Elle permet de communiquer efficacement en se reliant à l'autre. De cette manière, on favorise une qualité de relation qui permet de répondre aux besoins des uns et des autres.

Il s'agit d'un cheminement en quatre étapes :

- **observation (O)** : décrire la situation en termes d'observation partageable ;
- **sentiment et attitudes (S)** : exprimer les sentiments et attitudes suscités dans cette situation ;
- **besoin (B)** : clarifier le(s) besoin(s) ;
- **demande (D)** : faire une demande respectant les critères suivants : réalisable, concrète, précise, formulée positivement et qu'il est possible de mettre en œuvre dans les délais les plus courts. Le fait que la demande soit accompagnée d'une formulation des besoins la rend négociable.

Un exemple pour illustrer cela...

« De l'alcool a été consommé de manière excessive lors d'une soirée du camp alors que le lendemain avait lieu le départ des patrouilles en hike. Je suis effrayé par ce genre de situation, car je ne sais pas si les animateurs auraient pu réagir correctement si un problème se passait au début du hike. Pour la sécurité des enfants, je ne veux pas que ce type de situation se reproduise à l'avenir. Je propose que le staff réfléchisse aux engagements qu'il pourra prendre pour le futur et présente cela lors du prochain CU. »



## L'intention positive

Un  
outil

Essaie de découvrir quelles étaient les intentions recherchées par les animateurs lorsqu'ils ont eu cette consommation problématique. Il n'y a que dans les dessins animés où l'on voit des personnages tellement mauvais que la première question qu'ils se posent en se levant est : « *Comment puis-je faire le mal aujourd'hui ?* ».

Dans la vraie vie, chacun prend des décisions ou accomplit des actions en étant guidé par une intention positive. À toi d'aider les animateurs à la trouver !

Par exemple, l'objectif recherché en organisant une to-témisation crapuleuse peut être que l'éclaireur s'en souvienne comme étant un moment fort et important. Ainsi, si des animateurs ont eu une consommation problématique d'alcool lors d'une activité scout, il est possible que leur objectif fût de passer du bon temps en staff, de s'amuser ensemble, ce qui est évidemment un but louable pour souder une équipe d'animateurs. Un autre objectif pouvait être la recherche d'une certaine forme de plaisir en étant désinhibé.

Suite à une situation de consommation problématique, cherche avec les animateurs l'intention positive, le besoin à combler et le sens recherché derrière leurs comportements. Dépasse la description de la situation, prends du recul, élargis ton champ de vision. Pour que tout le monde se comprenne dans les échanges et la discussion, assure-toi d'utiliser un langage commun où chacun met le même sens derrière les mots choisis.

Pour t'aider à mener cette discussion, voici une démarche en quelques questions :

1. Quel était le but recherché ? Essaie de retrouver avec les animateurs les raisons qui les ont poussés à avoir ce comportement problématique.
2. Quel(s) besoin(s) voulaient-ils combler ?
3. Quel sens donnaient-ils à ces comportements ? Quelle est l'intention positive de ces comportements ? Recherche de l'amusement, sentiment de liberté, envie de défi, etc.
4. Quelle alternative ? Comment combler ces mêmes besoins et atteindre le but recherché autrement ? Car si les animateurs restent libres de consommer de manière excessive dans un cadre privé, la consommation excessive n'a pas sa place dans un cadre scout.

Tu peux également aborder ce sujet en conseil d'unité. La fiche d'animation numéro 8 de la partie 2 t'aidera à en parler.

Avant d'aborder une situation de consommation, il peut être utile de s'appuyer sur une grille d'analyse pour interroger la situation de consommation.

L'objectif de cette grille d'analyse n'est pas de juger si une situation est adéquate ou non, mais plutôt de l'envisager sous différents points de vue afin de nuancer les propos de chacun.

La consommation peut se lire à travers l'interaction de trois facteurs :

- le produit (sa nature et son utilisation) ;
- l'individu (son histoire et sa personnalité) ;
- l'environnement (ses règles et son contexte).

Les interactions entre ces trois pôles caractérisent la consommation et permettent de l'analyser. Parfois, certains ont tendance à ne regarder que le produit (bière, vin, cocktail, etc.) en oubliant le contexte (soirée scoute, camp, sortie entre amis) ou l'individu (moins de 18 ans, corpulence, habitudes de consommation, etc.). Or, c'est bien l'interaction de ces trois pôles qui nourrit l'analyse d'une situation de consommation.

Vous pouvez analyser quelques situations pour voir si elles semblent problématiques : chacun exprime son avis, par exemple en positionnant un curseur sur une échelle graduée allant de "pas du tout problématique" à "très problématique".

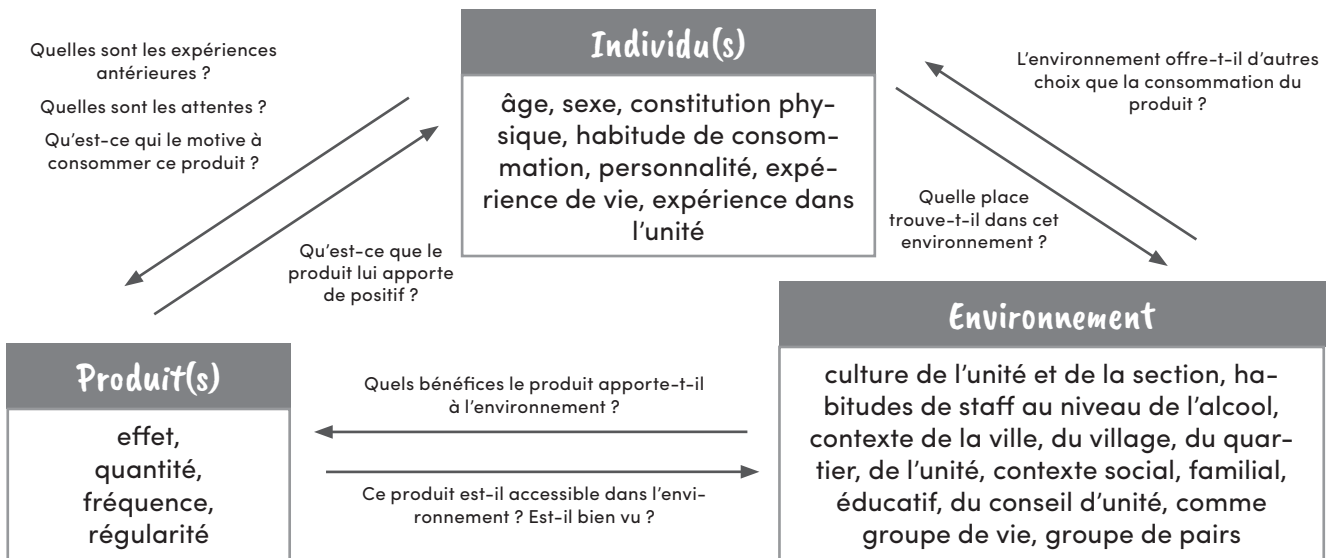
Ensuite, à l'aide de cette grille d'analyse, déterminez pourquoi elle est problématique. Regardez quel élément il faudrait changer pour qu'elle le soit moins.

### Exemples de situations de consommation :

- Des collègues se retrouvent dans un café après le travail et boivent une bière.
- Des collègues se retrouvent au travail pour faire une pause (comme une pause cigarette) et boivent une canette de bière.
- Jordan, 14 ans, a une bouteille de vodka cachée dans sa chambre. Chaque soir, avant de s'endormir, il boit un verre.
- Avant d'aller à une soirée, Pierre doit boire un ou deux verres, ça l'aide à aller sur la piste de danse.
- Etc.

Faites l'exercice pour la situation qui a été décrite dans la phase 2 (recherche des faits). Peut-être ressortira-t-il que l'environnement (l'animation scoute) fait que la consommation du produit (dans des quantités supérieures à celle autorisée) n'est pas adéquate...

Tu peux également aborder ce sujet en conseil d'unité. La fiche d'animation numéro 4 de la partie 2 de ce cahier t'aidera à en parler.



## Phase 4

### Sanction et suivi

Après avoir retracé les faits et réfléchi sur leur place dans le cadre de l'animation scoute, il faut maintenant réfléchir à l'avenir : que faire pour rétablir une confiance réciproque ? Que mettre en place pour éviter que le problème ne se reproduise ?

Le but de cette étape n'est pas de trouver une "punition" que l'animateur devra effectuer, mais bien de déterminer ce qu'il faut faire pour retrouver une relation de confiance avec l'animateur et pour que le problème ne soit plus rencontré.

Il est possible que les échanges que tu auras eus au cours de la phase 3 se montrent suffisants pour rétablir cette confiance. Il est cependant important d'identifier ce que les animateurs devront faire pour éviter que le problème ne se rencontre à nouveau.



## L'animateur est-il conscient du problème ?

À ce stade, tu devrais voir si l'animateur est conscient du problème et veut le régler ou s'il le minimise ou refuse la réflexion.

Dans le deuxième cas, il faudra envisager que sa carrière d'animateur en reste là : les enfants ne peuvent être encadrés que par des adultes responsables, conscients de leur rôle et désireux de répondre aux attentes liées à la fonction qu'ils veulent occuper.

## Sanction = pardon

Une sanction doit aider à tourner une page et à repartir du bon pied. Des phrases telles que : « *on tourne la page, mais je te tiens à l'œil : au prochain écart, tu vas voir ce que tu vas voir* » sont donc clairement à éviter.

Une fois la sanction exécutée, la page doit être tournée. En effet, un tel discours ne permet pas de restaurer la confiance et indique que le problème n'est pas encore tout à fait réglé.

## Construction d'un nouveau cadre avec le ou les animateurs

Regarde, avec l'animateur, ce qui doit être fait pour éviter que des débordements aient de nouveau lieu.

Pour cela, tu peux partir de l'intention positive recherchée et réfléchir avec les animateurs à une manière d'atteindre cet objectif qui soit plus en adéquation avec les attentes par rapport à leur engagement d'animateur.

Tu peux également partir du triangle de consommation et voir ce que tu peux faire pour jouer sur les interactions entre le produit et l'environnement : perception du produit dans le cadre scout, accessibilité de l'alcool, alternatives proposées, etc.

## Une opportunité à saisir

Le problème rencontré peut être une opportunité à saisir pour sensibiliser le reste du groupe sur le sujet de l'alcool, pour s'informer, pour éviter que le même problème ne se reproduise...

- Le sujet a-t-il déjà été abordé avec le groupe ?
- Les animateurs ont-ils eu l'occasion de parler de consommation d'alcool dans le cadre scout ou privé ? De pouvoir s'exprimer et d'échanger avec les autres animateurs ?
- Une charte existe-t-elle ? Est-elle connue de tous ? Doit-elle être adaptée ou rappelée ? Sinon, doit-on en rédiger une ?

Si vous décidez de rédiger une telle charte, évitez de prévoir des sanctions à l'avance (par exemple : « *tout animateur qui ne respecte pas la charte sera renvoyé* »). En effet, une fois la règle édictée, tu devras la faire appliquer...

## Regarder vers l'avenir

C'est bien vers l'avenir qu'il faut regarder : que faire pour que le problème ne se reproduise plus ? Il n'est plus possible de changer ce qui s'est passé et le débordement aura certainement été assez discuté au cours des phases précédentes.

Ne te concentre pas sur ce qui a foiré, mais sur ce qu'il faut faire pour que ça ne foire plus.

## Transmettre une sanction

Tu peux réutiliser le schéma de la communication non violente pour exprimer la sanction prise. Pour rappel, ta communication passera par les étapes suivantes :

- Décrire les faits.
- Exprimer ses sentiments.
- Donner son besoin (qui est non négociable puisqu'il est personnel) et communiquer la sanction.
- Formuler une demande (ici, c'est surtout formuler les conséquences, positives et négatives, en réponse aux solutions trouvées et aux sanctions énoncées).

## Qui fait quoi et avec quelles échéances ?

Faites une liste des actions concrètes (qui doivent être SMART : Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes et Temporelles) qui seront mises en œuvre.

Par exemple :

- ne pas avoir plus d'un casier au camp afin d'éviter d'être tentés d'en prendre "une dernière" ;
- aller se coucher au plus tard à une heure déterminée ;
- etc.

Écrivez cette liste afin qu'elle soit claire pour tous les participants. Au besoin, cela permettra de s'appuyer sur des éléments concrets si une situation similaire venait à se représenter.

En tant que membre de l'équipé d'unité ou cadre fédéral, à toi de t'assurer que la mise en œuvre et les échéances sont bien respectées.

## Pour aller plus loin

N'oublie pas que tu n'es pas seul. Contacte ton équipe de cadres fédéraux ou d'autres membres de la structure de soutien pour leur demander conseil si tu hésites quant à la direction à prendre ou si tu es dépassé par les événements.

Tu trouveras aussi des pistes pour appuyer tes démarches et réflexions dans le cahier *Balises pour l'animation scout*.

## Pour plus d'informations

- Sur l'alcool et les produits psychotropes : consulte la position du mouvement sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be).
- Sur les suspensions et mesures disciplinaires : consulte le *règlement fédéral*.
- Sur le cadre légal encadrant la consommation d'alcool : loi du 10 décembre 2009.

Téléchargeable sur  
[www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be)

## Charte de consommation en conseil d'unité

Si tu veux créer une charte de consommation avec les animateurs, réfère-toi à la partie 4 de ce cahier (Charte d'unité concernant la consommation d'alcool dans l'unité, page 30). Tu y trouveras une proposition de trame d'animation pour t'aider à aborder le sujet.

### Intervenir et sanctionner : tableau récapitulatif

	Objectifs	Ta manière d'être	Pour t'aider	Cadre dans lequel tu évolues
<b>Phase 1</b> Rôle et possibilités de sanctions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappeler ton rôle</li> <li>Expliquer le cadre dans lequel tu intervies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner des infos claires sur le cadre de ton intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier les faits</li> <li>S'assurer de la véracité de ceux-ci</li> <li>Identifier les moments des faits</li> </ul>	
<b>Phase 2</b> Recherche des faits	Déterminer ce qui s'est passé pour être sûr que tout le monde parle bien de la même chose	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas juger</li> <li>Se concentrer sur la clarification des faits</li> </ul>	Retracer une ligne du temps	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attentes (des parents, de l'animateur d'unité, etc.) par rapport aux animateurs</li> </ul>
<b>Phase 3</b> Émergence du cadre ou discuter du fond ?	Faire émerger le cadre dans lequel l'animateur scout doit évoluer et voir en quoi celui-ci a été transgressé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parler en « je »</li> <li>Éviter d'énoncer des interdits, parle plutôt des attentes</li> <li>Parler des actes, pas des personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rechercher l'intention positive</li> <li>Analyser les événements via le triangle de consommation</li> <li>Relancer en rappelant tes attentes et tes besoins (communication non violente)</li> <li>Faire référence au cadre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre légal</li> <li>Position du mouvement concernant la consommation d'alcool</li> <li>Charte d'unité (éventuellement)</li> <li>Tu n'es pas tout seul : tu peux compter sur la structure de soutien</li> </ul>
<b>Phase 4</b> Sanction et suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recréer une relation de confiance avec l'animateur</li> <li>Éviter que le problème se pose à nouveau</li> </ul>	Regarder vers l'avenir plutôt que de revenir à ce qui s'est passé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser la communication non violente</li> <li>Co-construire la suite sur base de l'intention positive ou du triangle de consommation</li> <li>Lister les choses à faire et assurer le suivi</li> </ul>	

## ANNEXES POUR CE KIT

Les annexes suivantes sont à retrouver dans le PDF de ce kit sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be).

- Annexe 3 : le questionnaire individuel (pour toi et juste pour toi)
- Annexe 4 : les cartes Dépendances
- Annexe 5 : les cartes Situations
- Annexe 6 : le logo Ma responsabilité j'y réfléchis
- Annexe 7 : revue de presse

Les annexes suivantes sont à retrouver sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be).

- Annexe 1 : *Les Scouts se positionnent par rapport à l'alcool et aux produits psychotropes*
- Annexe 2 : le cahier *Ma responsabilité j'y réfléchis*
- Annexe 8 : le cahier *Vendre de l'alcool dans le cadre scout*





# ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

## Questionnaire individuel

Pour toi et juste pour toi

**Parfois, je bois... parfois, je ne bois pas... aujourd'hui un peu... hier beaucoup...**

- Pour quels motifs ? entoure dans une couleur les propositions qui te correspondent et pour lesquelles tu bois, et dans une autre couleur celles pour lesquelles tu ne bois pas..
- Illustre-les par un souvenir concret ou une situation type.
- Vois-tu d'autres raisons qui t'amènent à boire ou ne pas boire ?
- As-tu d'autres consommations ? est-ce pour les mêmes ou pour d'autres raisons ?

pour être dans l'ambiance

parce que je n'aime pas l'alcool

parce que mon groupe d'amis ne boit pas ou peu

parce que ça ne me tente pas

parce que c'est une habitude avec les copains

parce que le gout est agréable

pour assumer une responsabilité en cas de besoin

pour me détendre

pour faire comme les autres

pour conduire

ce n'est ni le lieu, ni le moment

pour oublier certains problèmes

...

...

...

**Quand je suis chez les scouts, quel est mon type de consommation ?  
Quoi ? Quand ? Avec qui ? Dans quel contexte ?**

**Si tu consommes de l'alcool, en quoi cela change-t-il  
potentiellement les moments vécus avec tes scouts ?**

- Entoure les propositions qui te parlent, ajoutes-en d'autres.
- N'hésite pas à faire des liens entre les différentes propositions.

Je m'énerve plus facilement.

Je suis plus motivé.

Je suis moins motivé.

Je suis détendu.

Je me sens mal (mal de tête  
ou de ventre...).

J'ai besoin de m'isoler.

Je suis moins disponible  
pour les scouts.

Il y a des malentendus  
en staff.

Je me traîne dans  
les activités.

...

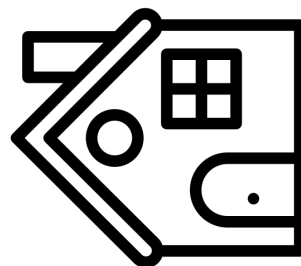
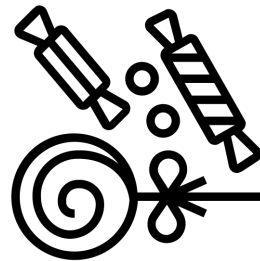
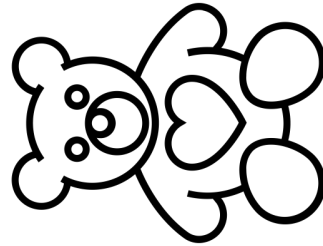
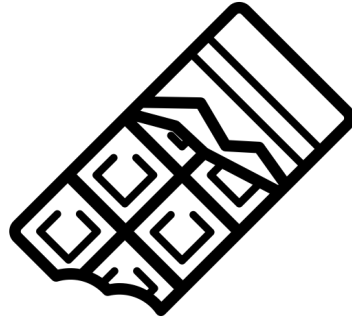
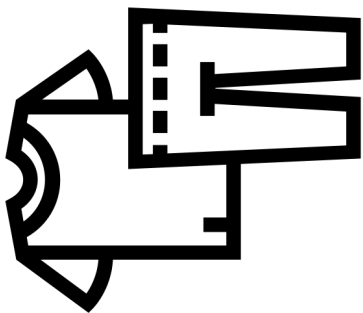
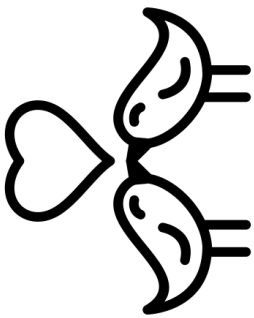
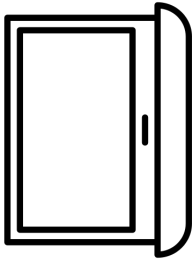
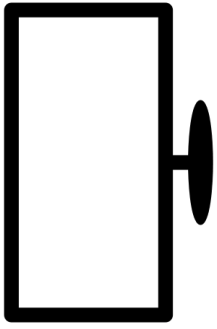
Il y a une super ambiance  
dans le staff.

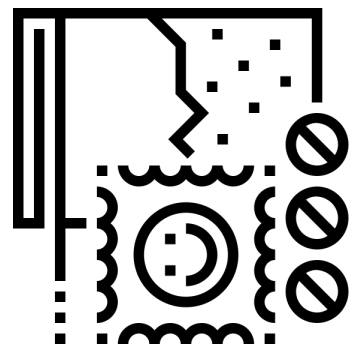
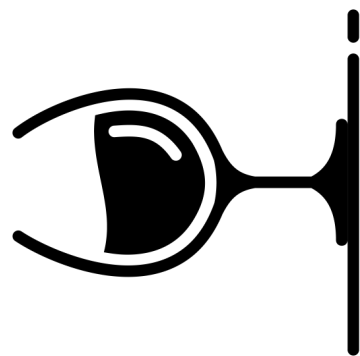
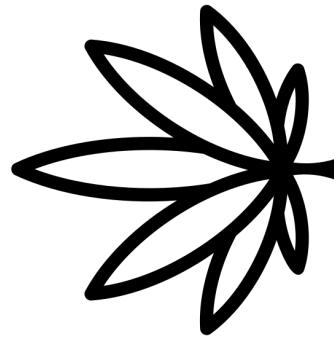
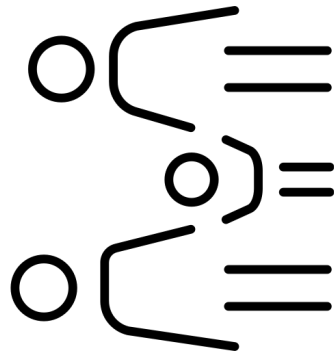
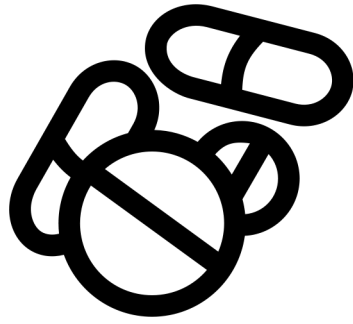
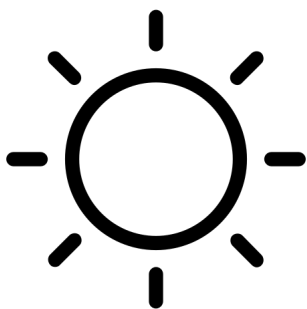
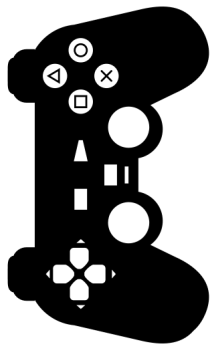
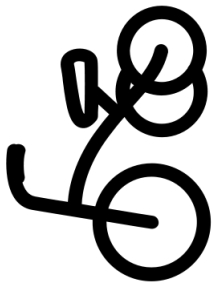
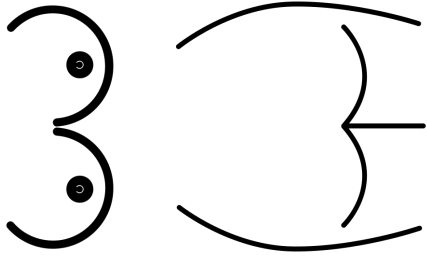
Je suis plus fatigué.

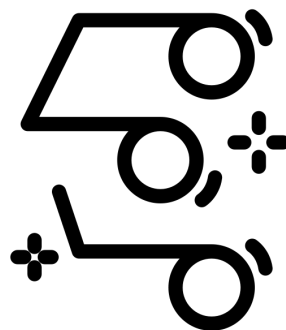
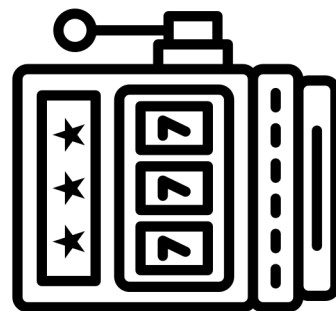
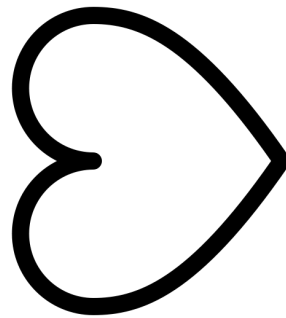
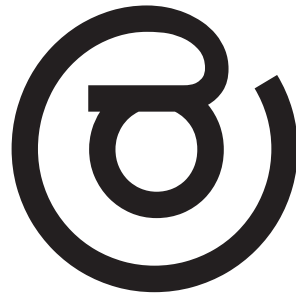
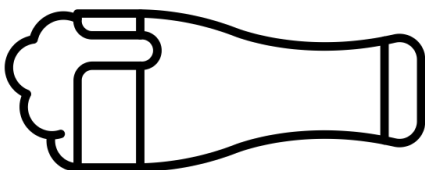
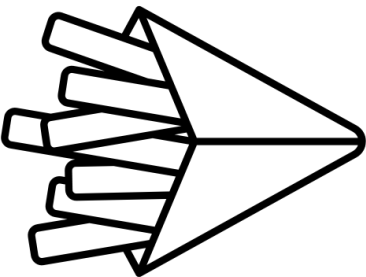
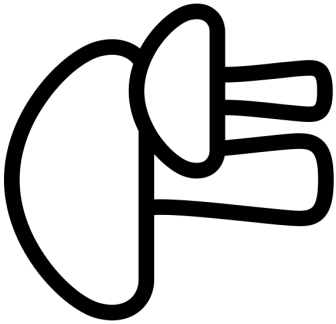
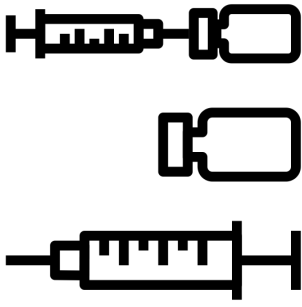
Les scouts ressentent l'am-  
biance conviviale au sein  
du staff.

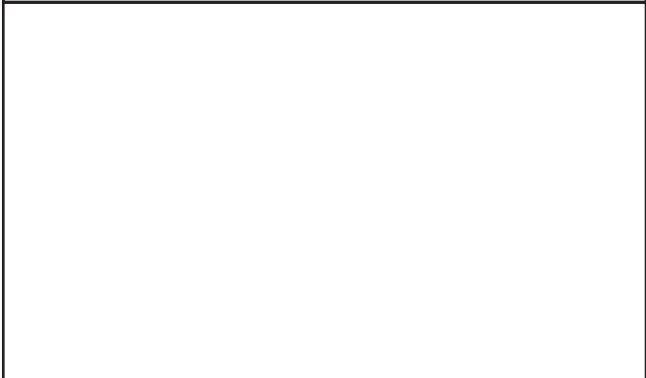
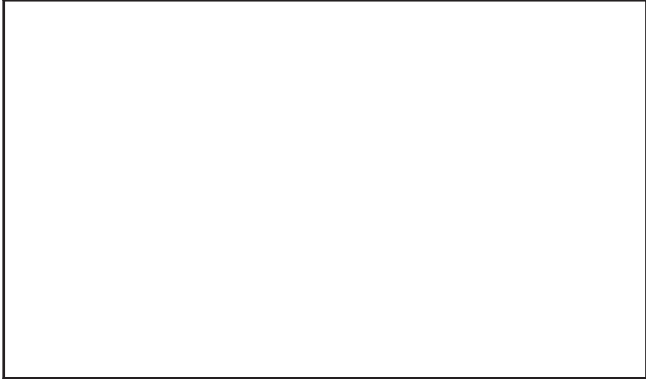
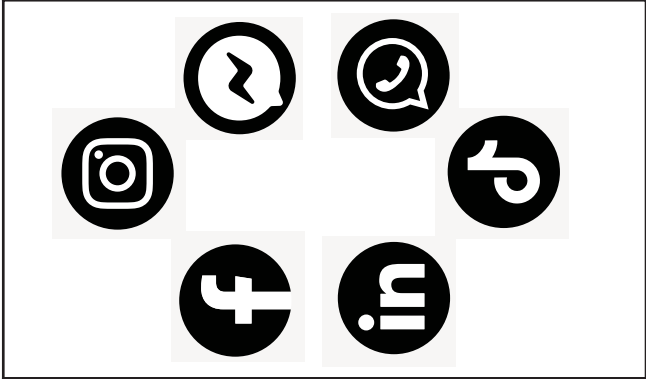
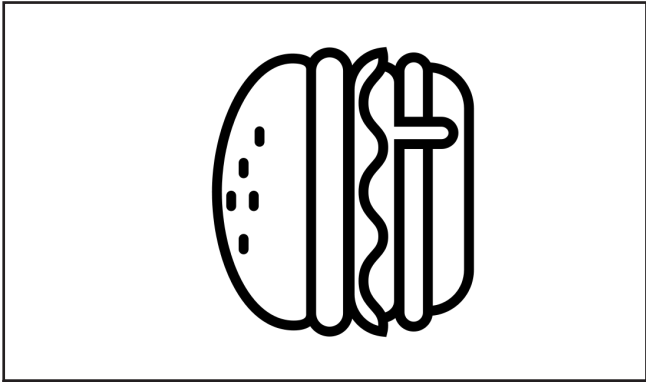
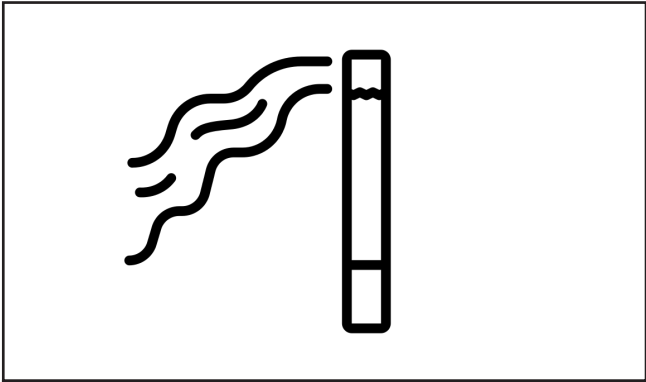
...

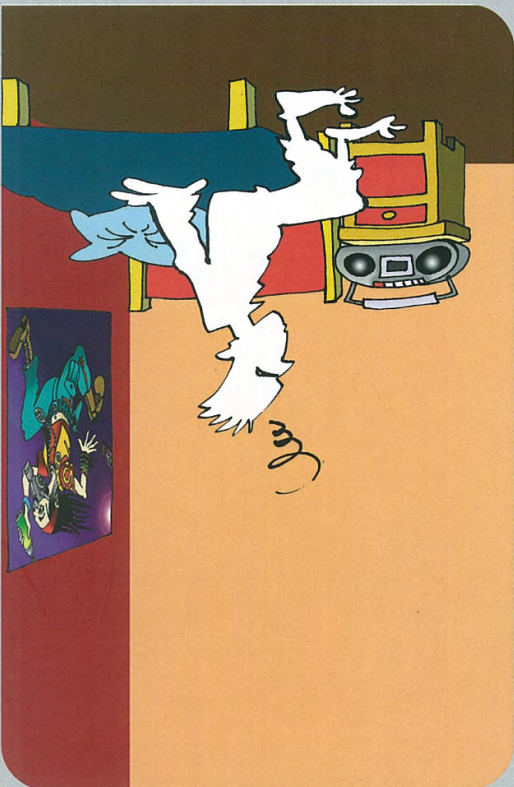
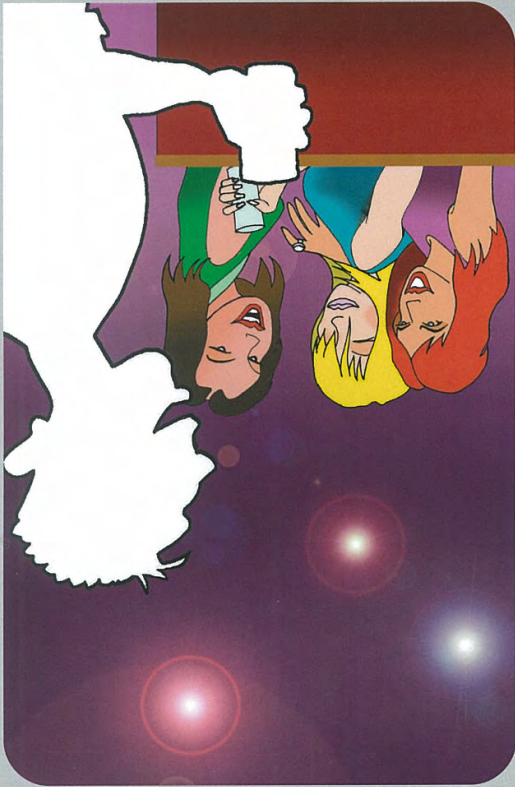
Comme j'ai pris du plaisir  
en buvant, je suis de bonne  
humeur.

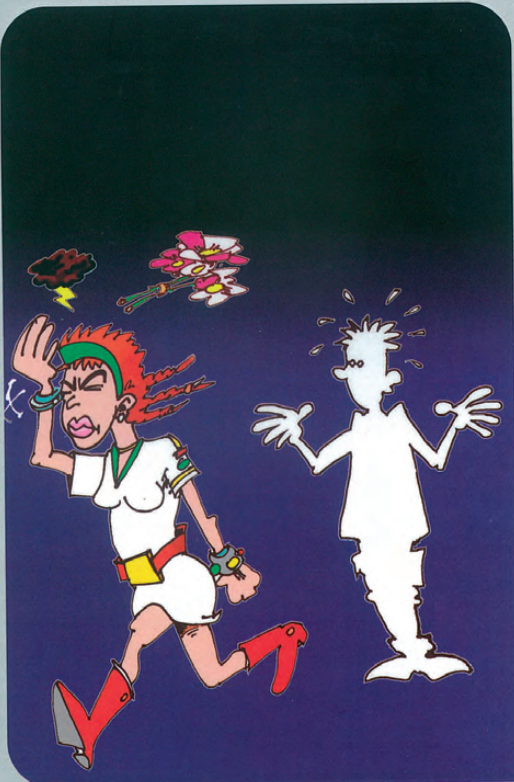
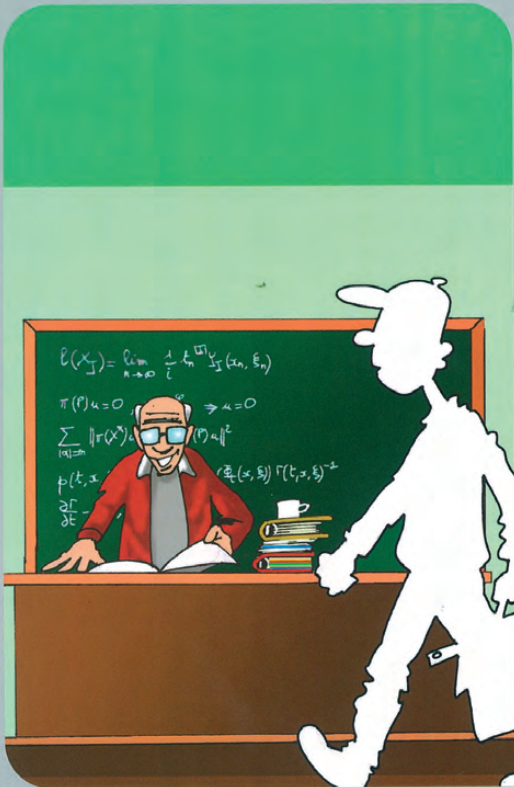




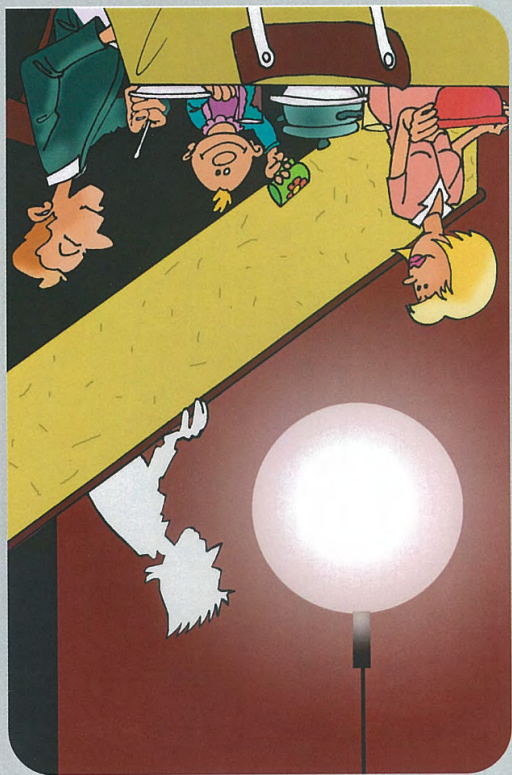


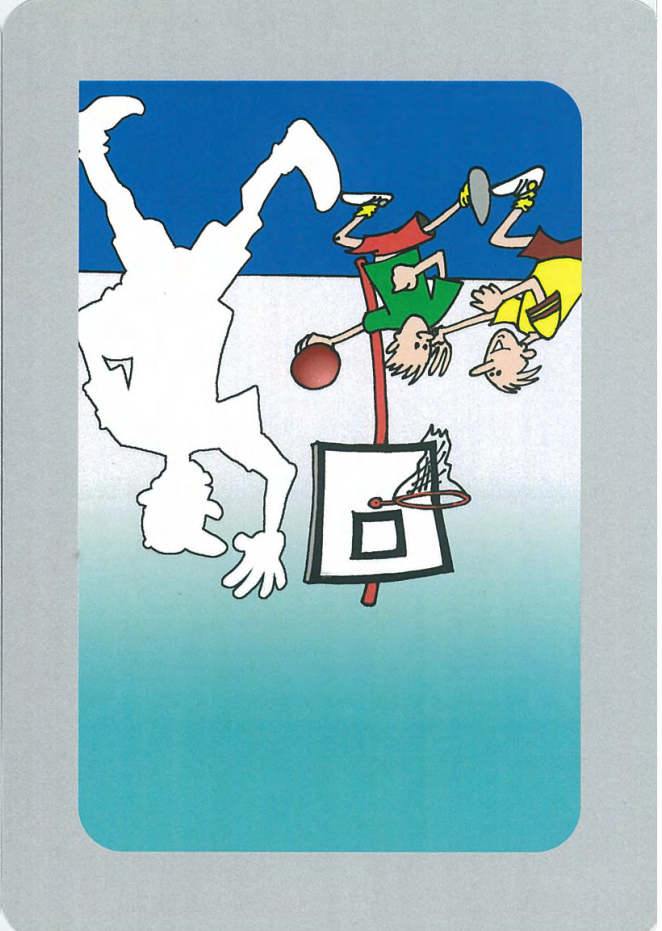
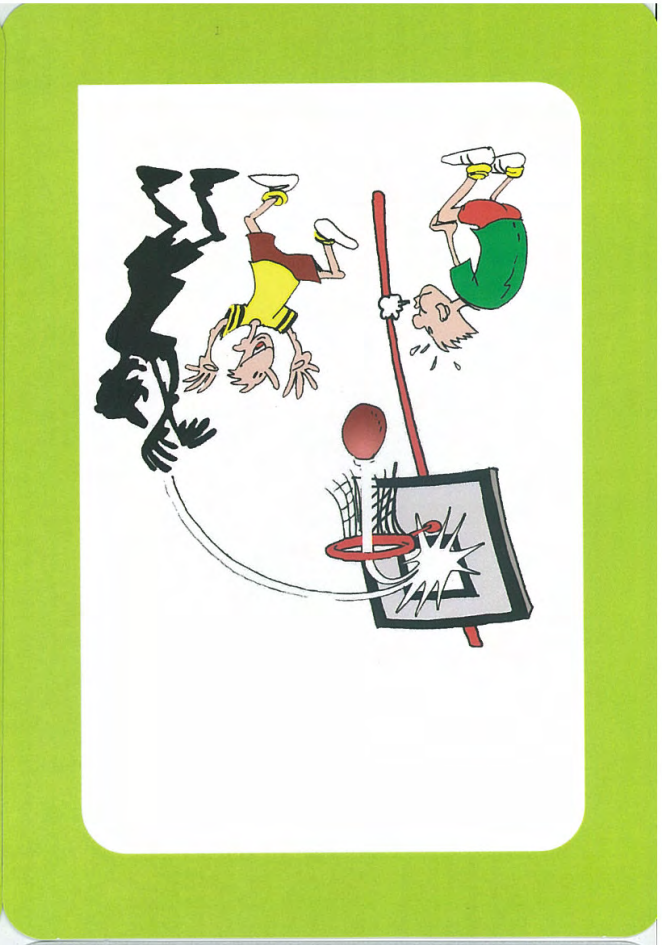


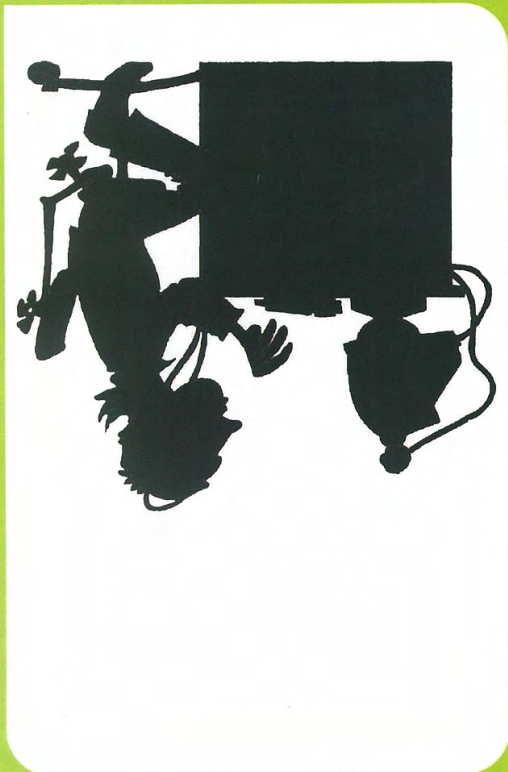






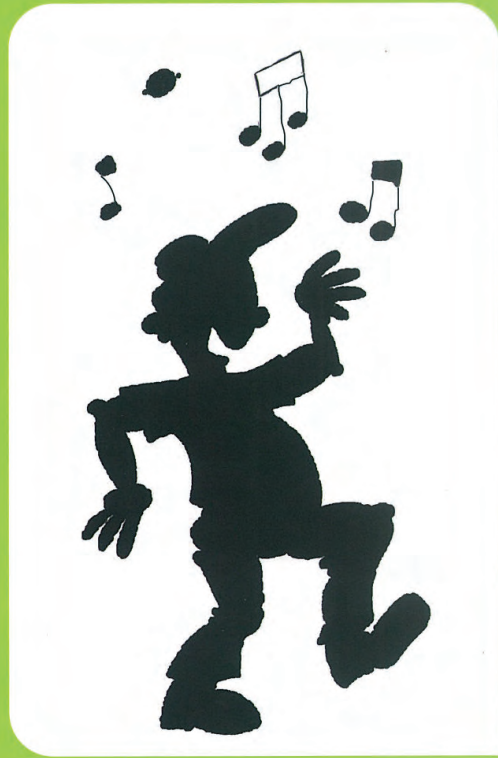












ANNEXE 6



# Les chefs dénoncés par des nutons

## Suspendus car ils avaient bu trop d'alcool lors d'un camp

**Le week-end dernier, un camp de louveteaux a dû être écourté à Embourg. Les animateurs avaient consommé plus d'alcool que ne le permettait leur règlement. Les faits se sont déroulés lors d'un « hike » dans un gîte de Saint-Vith, où ils étaient accueillis pour la nuit par des chefs nutons de Verviers. Ne parvenant pas à réveiller l'équipe au petit matin, ceux-là ont averti la fédération scout, qui a décidé de suspendre le camp, comme les sept animateurs, durant un mois. Ils risquent l'exclusion.**

Ils étaient treize louveteaux, entre 8 et 12 ans, à participer à ce camp scout. Accompagnés de cinq animateurs et deux cuistots, les enfants ont effectué un « hike », autrement dit une sortie d'une ou deux nuits en dehors du camp. Le week-end dernier, les louveteaux se sont ainsi rendus à Saint-Vith, dans un gîte occupé par des nutons de Verviers. Le groupe de jeunes filles (de 6 à 8 ans) était encadré par une unité mixte.

### DEUX BACS APPORTÉS D'EMBOURG

Après avoir terminé les animations de la soirée, les enfants ont été mis au lit par leurs chefs. Les louveteaux pouvaient notamment s'établir dans le réfectoire. De leur côté, les animateurs se sont retrouvés autour d'un verre pour continuer la soirée. D'après nos informations, l'équipe d'Embourg (de 19 à 22 ans) avait apporté pour eux deux casiers de bières. Un des chefs n'aurait toutefois



C'est la RTBF qui a révélé hier l'incident au sein du camp louveteaux d'Embourg.

PHOTOS PRÉTEXTE RTBF

pas consommé d'alcool, pour être sobre en cas d'urgence.

Le lendemain, les Verviétois sont les seuls à se lever au petit matin pour prendre en charge leur nutons. Les animateurs d'Embourg, dorment toujours, et ils ne parviennent pas à les réveiller. Ils sont contraints de faire sortir les louveteaux du réfectoire, pour donner le petit-déjeuner aux jeunes filles.

Le temps passe, et les chefs de Verviers décident d'appeler « scout assistance », de la fédération scout, qui est là pour gérer les situations d'urgence. Et ils men-

tionnent la présence d'alcool...

Après leur retour à Embourg, les chefs d'unité et de la fédération arrivent sur place, pour constater

### NE PARVENANT PAS À RÉVEILLER LES CHEFS, LES VERVIÉTOIS PRÉVIENNENT LA FÉDÉ

les faits. Ils suspendent les cinq chefs et les deux cuistots durant un mois. Ne parvenant pas à trouver des remplaçants pour terminer le camp, les responsables dé-

cident de l'écourter, quatre jours avant la fin.

### UNE TOLÉRANCE ZÉRO

Quelques mois plus tôt, il avait été stipulé aux scouts d'Embourg qu'il n'y aurait aucune tolérance sur la consommation d'alcool, qui était alors trop banalisée et problématique. La sanction est donc ferme et sans appel de la part des responsables : un mois de suspension pour faire la lumière sur les faits. Ils risquent une sanction pédagogique, ou tout simplement l'exclusion. ■

A.F.



FAUVILLERS – POLÉMIQUE



Le camp de Fauvillers qui a donné naissance à la polémique. © Sudpresse

# Les photos honteuses de la tente des chefs !

Bad buzz sur les réseaux sociaux : une tente des chefs scouts est jonchée de bouteilles de bière

**L**es photos prises par une habitante de Neufchâteau ont fait un véritable buzz sur les réseaux sociaux. On peut y voir l'état déplorable dans lequel se trouvent les tentes des chefs scouts d'un camp installé à Fauvillers (province de Luxembourg). Un « carnage » qui a fait réagir de nombreux internautes. La Fédération des Scouts de Belgique les défend.

De nombreux cadavres de bouteilles de bière qui jonchent le sol des tentes des chefs d'un camp scout installé à Fauvillers... Un triste spectacle qui a indigné une habitante de la région de Neufchâteau, venue reconduire des jeunes

de la honte», comme surnommé par beaucoup d'internautes, ces derniers ont d'abord nié en bloc qu'il s'agissait bien d'eux. « Nous n'avons rien à voir avec ça. On en a entendu parler mais ce n'est pas nous. Vous savez, il y a une dizaine de camps dans la région. On doit vous laisser, nous avons des animations à préparer », nous ont-ils brièvement confié.

**EMBARRASSANT**

Malheureusement pour eux, certains jeunes scouts nous ont ensuite bien confirmé qu'il s'agissait du camp en question. La situation était donc embarrassante pour les chefs qui n'ont donc pu (ou voulu)

défendre leur position. Dans le camp, on pouvait en tout cas remarquer que tout était impeccable à l'extérieur. Renseignements pris, il s'agirait d'une unité de Fléron, en région liégeoise. Aux dires du voisinage, ils étaient « discrets » et calmes.

Dans le courant de l'après-midi, le service presse de la Fédération des Scouts de Belgique a envoyé un communiqué dans lequel elle soutenait... les animateurs. « Aujourd'hui, une vingtaine d'éclaireurs âgés de 12 à 16 ans et les jeunes adultes qui les accompagnent sont déstabilisés. Le hasard et une certaine malveillance ont installé sur leur camp un climat d'in-

certitude et de tristesse. La Fédération les soutient sans réserve. Sur l'ensemble des camps organisés chaque année, un nombre très limité d'incidents survient. C'est malheureusement le plus souvent sur ceux-là que l'attention médiatique et publique se focalise, notamment à travers le porte-voix des réseaux sociaux », est-il ainsi indiqué.

**17 BIÈRES POUR 10 ADULTES**

La Fédération précise qu'après vérification, « 17 bières ont été consommées sur une soirée par une dizaine d'adultes (animateurs et intendants). Soit une consommation responsable et qui ne justifie en rien les nombreuses attaques reçues par

les animateurs. » La Fédération souligne aussi que les animateurs étaient bien disponibles à 9h30, « contrairement à ce qui a été affirmé. Ayant manqué l'appel téléphonique, ils ont tenté de rappeler la personne vers 9h35. La marche que la patrouille d'éclaireurs accomplissait en autonomie durant la journée relève d'une activité scout habituelle. Aucun ravitaillement n'était prévu ce matin-là, car les éclaireurs étaient suffisamment pourvus en vivres et en équipement. Il était tout à fait imprévu que des scouts arrivent sur le camp avant le jour suivant, ce qui explique le relâchement des animateurs quant à la tenue en ordre de

leur lieu de réunion », mentionne le communiqué.

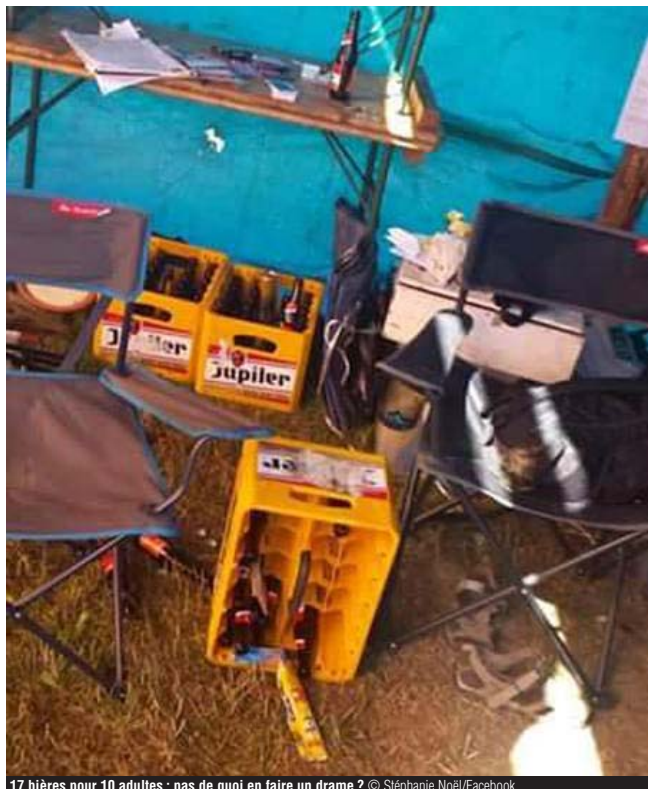
Du côté de la commune, on explique que la police locale a « repris les choses en main » mais qu'aucune sanction n'a été appliquée. « Nous avons un Monsieur Camp dans la commune qui, je tiens à le préciser, fait bien son travail. Il a comme d'habitude visité les différents camps présents et présenté les instructions d'usage », souligne Eric Strepenne, bourgmestre faisant fonction. « Mais il est vrai qu'il manque un règlement qui permettrait de prévoir des sanctions en cas de débordements... », conclut-il. ●

L.T., M.M.

La Fédération des Scouts explique que la dizaine d'animateurs a consommé 17 bières sur la soirée. « Soit une consommation raisonnable »



Pas très frais, effectivement... © Stéphanie Noël/Facebook



17 bières pour 10 adultes : pas de quoi en faire un drame ? © Stéphanie Noël/Facebook



Les enfants n'étaient pas présents, les animateurs en ont profité. © Stéphanie Noël/Facebook

Réaction de la fédération des scouts

# Les animateurs ont bu mais raisonnablement

Que se passe-t-il dans les mouvements de jeunesse cette année ? Plusieurs incidents impliquant des scouts ou des patronnés, émaillent l'actualité ces derniers jours. De quoi inquiéter les parents des 200.000 jeunes qui profitent de camps d'été cette année. Nous avons contacté le représentant de la fédération scout qui rappelle les règles en vigueur.

## LE CAMP RESTE OUVERT

« On reste très prudent par rapport à ce qui s'est passé à Fauvillers. Nous avons une procédure de gestion des accidents en cours », précise d'emblée Adrien Mogenet, responsable presse pour la fédération des scouts.

Pour l'heure, le camp incriminé reste d'ailleurs ouvert. La police est passée sur place pour interroger les responsables du camp mais elle est du même avis que la fédération : il n'y a pas de raison de demander aux parents de venir chercher leurs enfants.

« Tous les animateurs qui accompagnent les jeunes doivent signer le code qualité de l'animation qui reprend les règles essen-

tielles dont celle qui concerne la consommation d'alcool », ajoute Adrien Mogenet.

Celle-ci stipule que tous les moniteurs doivent être capables d'être Bob 24/24. L'alcool n'est donc pas clairement interdit sur les camps mais il doit être consommé de façon raisonnable. Certains prennent donc des latitudes avec ce règlement, pourtant peu répressif.

Dans un communiqué reçu en fin de journée ce mardi, la fédération défend les animateurs incriminés : « La fédération dé-

**Pour ce mois de juillet, on dénombre entre 600 et 700 camps scouts en Belgique**

plote l'intrusion sur un camp (donc sur une propriété privée) d'une personne non autorisée, ainsi que la prise de photographies partiales et orientées. Après vérification, 17 bières ont été consommées sur une soirée

par une dizaine d'adultes en tout (animateurs et intendants), soit une consommation responsable et qui ne justifie en rien les nombreuses attaques reçues par les animateurs sur les réseaux sociaux. »

Généralement lorsque ce type de dérives est constaté, plusieurs options sont envisageables. « On va d'abord regarder si le problème peut être géré en interne au niveau éducatif. Une simple explication pourrait les aider à prendre conscience de leur erreur. Cela peut également déboucher sur une sanction qui va de la formation obligatoire à l'exclusion temporaire ou définitive. Enfin, s'il s'avère que la responsabilité civile ou pénale des membres est engagée, on laissera la justice traiter ce cas », détaille encore le responsable presse.

## INCIDENTS PEU NOMBREUX

Dans les mouvements de jeunesse, on tient toutefois à rappeler que ces incidents sont certes très médiatisés mais peu nombreux proportionnellement au nombre de camps. Toutes fédérations confondues, il y a 2.780 camps organisés en Belgique cette année et c'est fin juillet qu'il y en a le plus : entre



Il y a 2.780 camps, toutes fédérations confondues, organisés en Belgique cette année. © Reporters

600 et 700 actuellement sur notre territoire. « La Belgique est un des pays du monde, où il y a le plus de mouvements de jeunesse. Ces accidents nous désolent car dans l'immense majorité des cas, tout

se passe bien, mais cela, on n'en parle pas », déplore Adrien Mogenet.

Quant aux éventuelles actions qui pourraient être mises en place afin que ce genre de dérives ne se reproduisent plus, la

fédération préfère attendre les conclusions de l'analyse en cours avant de prendre une décision. Elle insiste toutefois sur le soutien qu'elle porte à ses animateurs. **FANNY JACQUES**



La plupart du temps, tout se passe très bien... © Photo News

## René Collin est furieux

### « C'est totalement imbécile ! »

En tant que ministre de l'Agriculture, de la Nature et du Tourisme, René Collin a mis en place toute une série de mesures pour faciliter la vie des mouvements de jeunesse. Un label pour les lieux de camps, des incitants financiers pour aider les propriétaires de lieux de camp à investir ou encore un woodkit à l'attention des animateurs et communes qui détaille notamment les règles de sécurité en forêt.

#### « INADMISSIBLE ! »

Des outils qui sont censés aider à diminuer le nombre d'incidents dans les camps. Mais ce n'est pas la panacée. « C'est totalement inadmissible ce qu'il s'est passé à Fauvillers.



Pas content. © Photo News

En Fédération Wallonie-Bruxelles, il y a 20.000 animateurs pour 100.000 jeunes. Il ne faut donc pas faire d'amalgames entre l'imbécillité de deux ou trois animateurs et les incidents d'intoxication alimentaire ou le

décès accidentel du jeune à Butgenbach », estime le ministre. René Collin rappelle également que dans de nombreuses communes, il existe un « Monsieur Camp » qui a un rôle de contrôle et de facilitateur entre les autorités et les mouvements de jeunesse. « Cela se fait déjà, mais cela doit être renforcé. Ce qui s'est passé à Fauvillers, c'est totalement imbécile. Un véritable manque de respect et de sérieux. Mais c'est aussi la responsabilité première des mouvements de jeunesse de prendre les bonnes décisions en matière de sécurité. Nous sommes là pour les aider mais c'est à eux d'assumer leurs responsabilités », conclut fermement le ministre. **F.J.**

## Mouvements de jeunesse

# Nos enfants sont-ils vraiment en sécurité ?

Face aux incidents qui se multiplient, certains parents s'inquiètent pour leurs enfants qui sont déjà en camp ou prêts à boucler leurs paquetages.

Des inquiétudes justifiées ? Absolument pas, selon la fédération des scouts. Outre le code qualité de l'animation que chaque membre doit signer avant de s'engager dans un camp, les animateurs bénéficient d'une formation systématique. Mais elle n'est pas toujours donnée avant le départ en camp.

#### TOUS FORMÉS

« L'accès à la fonction d'animateur est relativement libre. Chaque animateur d'unité (le responsable du camp) peut accepter de nouveaux membres. Mais tout animateur qui va débiter s'engage à se former. S'ils démarrent un camp sans être formés, ils seront malgré tout bien entourés par des gens qui disposent du brevet », rassure Adrien Mogenet, pour la fédération scout. La formation en elle-même compte 15 jours de théorie et 10 jours de pratique et donne accès au brevet d'animateur certifié par la communauté française.

Par ailleurs, les règles de conduite précises sont édictées dans un guide remis à chaque animateur. Les normes laissent toutefois souvent une marge de manœuvre au responsable du camp. Si la réglementation est détaillée en ce qui concerne la circulation des enfants sur les routes une fois la nuit tombée, chaque chef d'unité choisit

d'utiliser ou non les gilets fluo par exemple. « On recommande le port d'accessoires réfléchissants. Après, il en va de la responsabilité des animateurs de les suivre. Ce n'est pas une obligation mais c'est vivement recommandé », explique encore la fédération.

#### DES DRAMES

Plusieurs accidents ont marqué les esprits ces dernières années. On se souvient notamment de la voiture qui a mortellement fauché une fillette de 12 ans, à Clavier, en 2013. Dix enfants avaient été blessés dans l'accident. Dans la même entité, en 2011, un enfant de 10 ans avait été

écrasé sous une structure de pierres. Les secours n'avaient rien pu faire pour la sauver. En 2007, c'est un jeune Anversois de 19 ans qui perdait la vie après avoir reçu un mât sur la tête lors d'un camp à Paliseul. Et dimanche dernier, un autre accident tragique a été déploré à Butgenbach où un adolescent de 15 ans est décédé suite à une hydrocution.

D'autres incidents ont également été répertoriés, heureusement de moindre gravité. On pense entre autres aux intoxications en cascade ou à cette bagarre au couteau qui a sonné la fin d'un camp à Libin en 2015. **F.J.**



Les accidents sont rarissimes. © Reporters

# “Il faut aussi mieux sensibiliser les intendants de passage”

**Martin de Duve**

Alcoologue, spécialiste des assuétudes et à l'initiative du réseau “Jeunes, alcool & société” en Belgique francophone

■ La décision des quatre bourgmestres est contre-productive, juge l'alcoologue Martin de Duve. Pour lui, elle vient augmenter le hiatus entre jeunes et adultes.

**Une interdiction pure et simple de l'alcool dans les camps scouts est-elle une bonne solution ?**

Non, elle n'est pas une bonne solution. Cette interdiction est complètement illusoire dans la mesure où l'alcool est omniprésent dans notre société. En tant que spécialiste des assuétudes, je fais régulièrement des interventions en mouvements de jeunesse et je suis confronté à des jeunes qui réfléchissent. Bien sûr, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de temps en temps des dérapages, lorsque des leaders emmènent le groupe vers des consommations plus importantes, mais il faut d'abord faire confiance, donner confiance et apprendre aux jeunes à redonner une juste place à l'alcool.

**Où se situe précisément cette juste place de l'alcool ?**

La juste place de l'alcool dans les mouvements de jeunesse, c'est tout d'abord et bien évidemment pas d'alcool pour les animés. Pour les animateurs, on peut comprendre qu'ils puissent avoir envie de débriefer la journée autour d'une bière, lors d'un moment de convivialité. Si l'alcool vient s'insérer dans ce camp uniquement de manière légère, ce n'est pas un problème. En revanche, dès l'instant où l'alcool prend une place centrale, où il fait l'objet de jeux à boire tous les soirs, on tombe alors dans un rapport problématique à l'alcool.

C'est pour cette raison qu'il faut pouvoir ouvrir régulièrement des espaces de dialogue au sein des mouvements de jeunesse, où les staffs peuvent discuter entre eux de cette juste place de l'alcool dans le cadre de leurs activités.

**Des éléments extérieurs à la vie du camp scout peuvent-ils parfois venir perturber ce subtil équilibre à trouver ?**

Oui, cela peut se produire. Je songe tout particulière-

ment aux intendants et intendants qui ne font que passer durant un camp scout. C'est un phénomène qui rend les choses compliquées: lorsque l'on a vingt ans, que l'on retrouve ses amis pour deux ou trois jours pour faire la cuisine dans un camp, on n'a pas la même implication que les animateurs qui s'investissent sur le long terme. Il peut donc arriver que des intendants débarquent avec un coffre rempli d'alcool et qu'ils poussent socialement les autres à surconsommer. C'est un phénomène que les staffs mentionnent régulièrement. D'où l'importance, j'en suis convaincu, de mieux sensibiliser aussi aux risques de l'alcool les intendants de passage. Avant le début du camp, il faut que le contrat soit clair sur ce point entre les animateurs et les intendants.

**Cette décision prise par quatre bourgmestres wallons, que dit-elle de notre société, de nos jeunes et de notre rapport à l'alcool ?**

Cette décision me semble contre-productive. Je la regrette. C'est un peu court de penser que l'on va solutionner un problème de fond en deux coups de cuillère à pot. Une fois de plus, cela augmente le hiatus entre les jeunes et les adultes, comme si les jeunes étaient responsables de tous nos maux. Cela brise notre capacité à entrer en dialogue et en prévention sur cette question.

Il n'y a pas si longtemps encore, un grand groupe de bières bien connu faisait la promotion de “trois bacs + un gratuit pour les scouts”. Ce sont des pratiques de marketing ignobles et irresponsables qui sont le fait d'adultes et non de jeunes. Bien sûr qu'il y a des responsabilités individuelles, je ne le nie pas, mais je pense que le curseur de la responsabilité doit être remis sur la société.

C'est une question de responsabilité collective, celle de l'État donc, de la publicité mais aussi celle des médias. Ces derniers peuvent parfois présenter l'alcool tantôt de manière caricaturale lorsque l'on parle des jeunes, tantôt de manière excessivement positive lorsqu'il s'agit de “notre produit”, de “notre savoir-faire qui se dégusterait avec sagesse”. La société ne prend pas suffisamment en considération tous ces aspects-là.

Entretien : Alice Dive